Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :- 212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

# La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.00

46ème année.
EDITION QUOTIDIENNE – MONTREAL, MARDI MATIN, 21 OCTOBRE 1873.
No. 37.

1er Prix a l'Exposition de Montréal.

SOMMIER ELASTIQUE A RESSORTS D'ACIER BREVETTE.

Solidité garantie. Legèreté, propreté.
GOULLIOUD,
rue Noire-Dame 233.

——o——

1er Prix à l'Exposition de Montréal.

Corsets Français sur mesure

Mme GOULLIOUD,
Rue Notre-Dame, 236,
sept.—16 tm au second étage.

GEORGE YON,
MARCHAND DE POELES,
Plombier e. Ferbiantier,
241 Rue St. Laurent.

Tout en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très considérables de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique aussi un assortiment de champlures importées.
Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.
15 septembre.—6 tm

ATELIER DU ST. LAURENT,
Pour ouvrages en Tuyaux à Vapeur, à Gaz et à l'Eau, Plombage, Bains, Gazeliers, Couvertures en Métal, Fournaises à Vapeur, Air chaud et à Eau chaude etc.

Les amis, les entrepreneurs et le public sont respectueusement invités à faire une part de leur patronage à ce nouvel établissement, où tous les ouvrages de cette ligne sont exécutés à la satisfaction générale, tant par la perfection et la prompte exécution des travaux par les prix raisonnables que l'on suit et suivre.
☞ Venez et satisfaction vous est promise, sous tous les rapports.

OVIDE J. PARADIS,
No. 140,—Rue St. Laurent,—No. 140.
Montréal, 28 juin 1873 a k—244

MACHINERIE ST. LAURENT
17 à 29, Rue Mill,
Montréal, P. Q.
W. P. BARTLEY & CI
Ingénieurs, Fondeurs, &c.,
MANUFACTURIERS
d'Engins à vapeur et Bouilloires, machineries pour moulin, (de toutes espèces), la machine améliorée de bateau dragueur, constructeurs de bateaux en fer.
MANUFACTURIERS DE LA
Roue Turbine " Samson " et autres roues à l'eau de première classe, roues à vis de propulseur, (toujours en mains.)
Plusieurs petits engins et bouilloires à vendre.
Aussi, un ENGIN A VAPEUR A HAUTE PRESSION, 14 pouces de diamètre de cylindres ; 24 pouces coup de piston, convenable à un vapeur à rames latérales, avec une bouilloire tubulaire, le tout complet.
SPECIALITES.
BRANCARDS, POULIES et CROCHETS, APPAREILLES DE POMPE pour villes, villages, etc.
Engin à balancier composé de Bartley.
L'engin le plus économique en usage ; il épargnera un tiers du combustible qu'il faut pour les engins les plus économiques de la Puissance.
27 Mai. 217—a k

MANUFACTURE DE COFFRES-FORTS DE LA PUISSANCE.

GODEFROY CHAPLEAU
Manufacturier de Coffres-Forts
A l'épreuve du feu et des voleurs, doublés en Acier et en Fer.
Et constructeur de Ponts et Soliveaux en Fer.
—AUSSI—
GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débentures, etc.
SERRURES BREVETEES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-forts et Prisons.
COFFRES-FORTS DE SECONDE-MAIN, pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.
D NES:
Coin des Rues Ontario et St. Charles Borromée,
Bureau : 320 Rue St. Laurent,
MONTREAL. —a k

COMPAGNIE MANUFACTURIERE KENDALL.
Manufacturiers de Machines à Coudre
No. 1, Machine à Coudre "FAVORITE," pour les Familles.
No. 2, d'après le système "SINGER," pour ouvrages lourds.
AUSSI,
Machinistes, Fondeurs, etc., etc.
Les ordres sont exécutés promptement. Bureau, Manufacture et Fonderie,
Nos. 198, 200 et 202, Rue Craig, Montréal. Octobre. 42—a k

COMPAGNIE DE PIANOS DE NEW-YORK ET BOSTON
432, — Rue Notre-Dame, — 432
MONTREAL.

VENEZ VOIR LE THERSPICORE ATTACHÉ AUX PIANOS

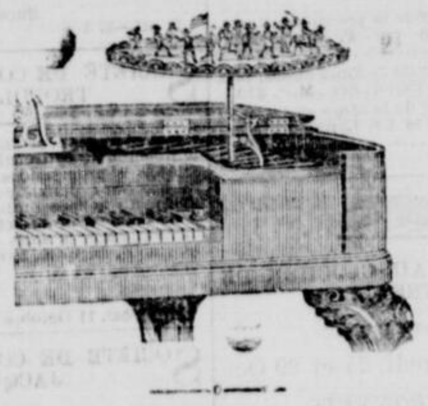

OURS DANSANT, &c. A VENDRE DIFFERENTES FIGURES

432-RUE NOTRE-DAME-432

PARLOUR GEM AND THE HUMMING BIRD

Rich tone JEWETT & CO. — NEW YORK AND BOSTON PIANO FORTE CO., 432 Notre Dame Street. — Brilliant WEBER & CO.
HALLET, DAVIS & CO.,
WARRANTED FOR 5 YEARS. — The stock is large, being a splendid assortment of Grand and Square Pianos, CABINET ORGANS, &c. by the best makers, on the most liberal terms. — INSTALMENTS.
THOMAS A. HAINES, MANAGER, 432 N. DAME ST.
The best GEO. WOOD & CO.'S ORGANS — Hummingbird MATHUSHEK

TABOURETS POUR PIANOS SUPERIEUR DE ASSORTIMENT CONSIDERABLE ET

432, — RUE NOTRE-DAME, — 432.

$5.00 MACHINES A COUDRE. $5.00
Première Classe, Complète sous tous les rapports.
AGENTS DEMANDÉS,
Avec appoints extra. Circulaires, échantillons de machines.
HOPE MANUFACTURING CO.,
6 Place Université,
Cité de New-York.
sept.—361 a A C

"La Protection contre le Feu la plus efficace sans conteste."

L'EXTINCTEUR

BABCOCK
F. W. FARWELL, Secrétaire,
407, Broadway, New-York.
25 Aoû 298

PROTECTION CONTRE LE FEU !
L'EXTINCTEUR DE DICK,
Par procédés chimiques.
Est portatif, fonctionnant sans agent étranger, et toujours prêt pour emploi immédiat. Les propriétaires de résidences, d'hôtels, bâtisses publiques, vapeurs, maisons d'entrepôt et d'établissements de manufacture devraient l'acheter
Travail et matériel garantis
W. P. DICK & CIE,
Fabricants, Glasgow,
RINTOUL FRÈRES, seuls Agents pour le Canada.
12 s pt.—4 qm k

CLOTURES PATENTÉES DE HUGHES.
Le soussigné est prêt à traiter avec les propriétaires de terrains dans l'île de Montréal, au sujet du droit d'employer ces clotures. On peut voir des modèles soit à sa résidence, au Pied-du-Courant, Hochelaga, ou à son bureau 162, rue St. Jacques.
WM. A. CORRY
162, rue St. Jacques
Janvier —

HUILE DE CHARBON,
HUILE DE CHRBON,
Le soussigné offre en vente aux plus bas prix tous les meilleurs échantillons d'HUILE DE CHARBON RAFFINEE.
—:0:—
QUARTS ! QUARTS !
On a besoin de quarts vides pour Huile de Charbon et l'on offre les plus hauts prix pour ces articles.
—:0:—
SAVON ! SAVON !
Toujours en mains les différentes qualités de Savon en Barre,
Savon Huileux, Savon Mou.
ROBERT B. MURRAY,
36 rue Lemoine.
Manufacture de Savon, Chemin Papineau.
Bureau : 36, rue Lemoine. } 171 sm k

WM. DOW & CIE,
BRASSEURS ET FABRICANTS DE BIERE
MONTREAL.
INDIA PALE ALE ET AUTRES
EXTRA DOUBLE
ET
SIMPLE
En bois et en bouteilles.
On en fournit aux familles dans de petits barils de cinq gallons et plus.
23 Mai 1873. 214—am

MAISON NOTRE-DAME.
Nous invitons nos pratiques et le public en général à venir visiter notre bel assortiment du printemps en fait de VINS, LIQUEURS, EPICERIES de premier choix. Constamment en mains :—
Eau-de-Vie. { Toutes Marques.
Chartreuse d'origin
Champagne. { Moet et Chandon. Jules Munn & Co.
Vieille Jamaïque Fine Curaço, Maraskino,
Vieux Vin d'Oporto. Do de Sherry
Liqueurs Fines Françaises,
Vins purs de Malaga, Madère, Sicile, Bourgogne, &c., &c., &c.
Importation directe des meilleures CONSERVES alimentaires de Cross & Blackwell et autres célèbres fournisseurs Européens :—
Poulets aux Truffes, Fruits crystalisés
Saucisson de Boulogne, Gingembre confit
Langue de Bœuf en gelée, Vinaigre de Chili,
Pâté d'Anchois, Huile superfine à Salade,
Soupes apprêtées à la Macédoine, Gelée, Marmalade, etc.
Champignons, pois fins, Haricots, Flageolets
Conserves de pêches, Ananas, Fraises, Tomates, etc., etc.
Nous attirons spécialement l'attention du Clergé sur nos VINS DE MESSE, vendu avec l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal.
Nos voitures transportent les effets à domicile, aux chars, à bord des Bateaux et aux alentours de la Cité.
MATHIEU & TRUDEL
NOTRE-DAME, — 88,
1'0 r

TROUSSES TROUSSES,
de toutes espèces et formes.
Bande de toute façon, Articles en caoutchouc, derniers modèles.
LE NATRO-KALI OU EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN,
Tirez partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de Famille qu'il y ait, il n'y a pas de substance saponacée, lessive ou potasse d'une force et d'une pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI ou EXTRAIT DE SAVON.
Une Livre de cet Extrait peut faire environ Quinze Livres très-bon Savon Dur
vendre chez les pharmaciens et marchands de la campagne.
Préparé seulement par l'Inventeur,
J. GOULDEN,
175 Rue St. Laurent, 28 Rue St. Paul, et 363 Rue Ste Catherine.
Décembre 1872. 72—a k

J. A. COUTURE,
Médecin Vétérinaire
BUREAU 313½ ; RUE ST. JOSEPH.
8 Mai. sm k—202

DR. P. N. LECLAIR,
615 —Rue Craig—615
13 oct. dm p—30

CASSIDY, LACOSTE & DRUMMOND
AVOCATS
486 Rue Craig (Coin de la Rue St. Gabriel,
F. CASSIDY, Q. C., ALEX. LACOSTE
W. D. DRUMMOND, B.C.L.
7 Juin, 1873.—227 a

ARCHAMBAULT & DE SALABERRY
AVOCATS,
No. 43—Rue St. Vincent,—No. 43
F. X. Archambault. | L. de Salaberry.
MM. Archambault et de Salaberry suivront le Circuit de l'Assomption.
11 Mars. 154—j

POMINVILLE & RAINVILLE,
AVOCATS,
No. 43, Rue St. Vincent,
(Ancien bureau de MM. Cartier & Pominville.)
F. P. POMINVILLE, C.R. H. F. RAINVILLE
N.B. Mess. P. & R., continueront les affaires de la ci-devant Société Cartier, Pominville et Bétournay.
Montréal, 30 Août 1873.—298 tm g

MAILHOT & COURSOLL
Géomètres, Architectes et Mesureurs
ET
MAILHOT, COURSOLLE & FRÈRE
SOLLICITEURS POUR
Brevets d'invention, de dessins industriels, de marque de commerce et de bois.
Mailhot & Coursolle, 85, Rue St. Jacques. Montréal. | T. G. Coursolle, Chambre des Communes. Ottawa.
8 Novembre. 8—88

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Royale Canadienne
Capital autorisé............$5,000,000
La Compagnie s'étant conformée aux termes de l'Acte, a obtenu une licence, et est maintenant prête à accepter
Toutes sortes de risques contre le Feu à des taux modérés.
Toutes les réclamations seront payées immédiatement lorsque les pertes seront prouvees.
DIRECTEURS.
Hon. John Young..........Président.
J. F. Sincennes............Vice-Président.
Andrew Robertson, John Ostell,
J. R. Thibaudeau, W. F. Kay,
L. A. Boyer, M. P., W. C. Mullarky,
Andrew Wilson.
Secrétaire-Trésorier....ARTHUR GAGNON
Gérant....................ALFRED PERRY.
Solliciteur................JOHN A. PERKINS.
Bureau Principal, 160, Rue St. Jacques
MONTRÉAL.
17 sept.—a k 8

COMBUSTIBLE A BON MARCHE
COKE.—Prix réduits à quatre piastres ($4) par chaldron de trente six minots, livré gratis en dedans des limites de la ville.
Combustible économique et à bon marché convenable pour Magasins, Grilles, Cheminées et Fournaises ; exempt de fumée et de poussière.
Bureau de la Nouvelle Cie. du Gaz, Coin des Rues St. Jacques et St. Gabriel. } 299—j

CORPORATION DE MONTRÉAL.
Elargissement de la Rue St. Claude.
AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Cité, à sa première réunion, après la dernière insertion de cet avis, prendra en considération et passera une résolution pour adopter les rapports des Comités des Chemins et des Finances, recommandant l'élargissement de la Rue St. Claude, en vertu de la 13e Section de l'Acte de la Législature de Québec, 35e Victoria chapitre 32.
ALDIS BERNARD,
Maire.
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.
Hôtel-de-Ville, Montreal, 10 Octobre 1873. } 29
[Pour être publié dans la Minerve et le Nouveau Monde jusqu'au 22 Octobre courant inclusivement.]

AUX CONTRACTEURS
LES COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL, recevront des SOUMISSIONS jusqu'à
Mercredi, le 8 Octobre prochain,
pour les ouvrages suivants :—
Construction des Coques pour 6 Cure-Molles Elévateurs.
Construction de 15 Chalands.
Construction des Coques de 2 Cure-Molles (Spoon).
Construction de 6 Chalands.
—AUSSI,—
DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 15 OCTOBRE pour la MACHINERIE nécessaire aux cure-molles ci-dessus.
Pour les Plans et Spécifications et autres informations s'adresser à l'Ingénieur du Hâvre.
Les Commissaires ne s'obligent pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.
Les soumissions devront être adressées au soussigné.
H. H. WHITNEY,
Secrétaire.
Bureau des Commissaires du Hâvre, Montréal, 10 Sept. 1873. } 1—3

REMISE.
Relativement à l'annonce ci-dessus, les Contracteurs sont par le présent notifiés que le temps pour recevoir les Soumissions pour Machineries est prolongé jusqu'à LUNDI, le 27 courant, à MIDI.
H. H. WHITNEY,
Secrétaire.
Bureau des Commissaires du Hâvre, Montréal, 14 Oct. 1873. } 33

FORMATION DE SOCIÉTÉ.
Le soussigné a le plaisir d'informer à ses nombreux clients et au public qu'il vient de
FORMER UNE SOCIÉTÉ
avec M. LOUIS H. LAFLEUR, ci-devant marchand de St. Michel d'Ysmaska, et qu'à l'avenir les affaires seront faites sous la raison sociale de
GELINAS, LAFLEUR & CIE.
SÉVÈRE GÉLINAS.
MM. G., L. & Cie. prennent la liberté d'attirer l'attention du commerce de détail de la ville et de la campagne, sur leur magnifique assortiment de NOUVEAUTÉS DE TOUTES SORTES et d'avertir MM. les marchands qu'ils trouveront chez eux, au
No. 256, RUE ST. PAUL
Toutes les facilités possibles pour la transaction des affaires, et ils sollicitent respectueusement une part de leur patronage.
22 fév.— 146

AVIS PUBLIC.
Les Dames de l'Hôtel-Dieu, de cette ville désireraient emprunter deux cent mille piastres, portant intérêt au taux de six pour cent par an. Les Dames emprunteront par petites sommes de cent piastres, et par sommes plus considérables, payables à un mois de vue. S'adresser à l'HOTEL-DIEU de Montréal soit à la REVDE SR. BONNEAU ou au soussigné.
J. G. GUIMOND,
Proc. des dites Dames.
24 m—214

AVIS.
Je donne avis, par les présentes, que je n'entends être responsable d'aucune dette quelconque contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main ou une procuration spéciale par moi donnée à cet effet.
L. A. GAREAU.
25 Juin 1873. —243

LES CLASSES DU SOIR
SOUS LE CONTROLE DE
L'Institut des Artisans Canadiens,
S'OUVRIRONT
LUNDI, 13 OCTOBRE 1873
A L'ECOLE ST. JACQUES, Coin des Rues Ste. Catherine et St. Denis.
A L'ACADÉMIE DE M. MAUFFETTE, 507, Rue St Joseph, Coin de la Rue Guy, et
A L'ACADÉMIE DE M O'DONOHOE, Rue Centre, Pointe St. Charles.
Les Classes se font tous les soirs (le Samedi excepté), de 7½ heures 9½ heures.
Les Membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de suivre ces classes sans payer.
Pour ceux qui ne sont pas encore membres. il suffit de se présenter aux Professeurs des différentes écoles, et de payer la faible contribution D'UNE PIASTRE POUR TOUTE L'ANNÉE.
Voici les matières qui sont enseignées dans ces classes :
1o.—Alphabet, épellation jusqu'à la lecture courante, en anglais et en français.
2o.—Lecture perfectionnée en français et en anglais.
3o.—Arithmétique [depuis les chiffres jusqu'aux progressions géométriques, inclusivement.
4o.—Eléments de la grammaire française et de la grammaire anglaise.
5o.—Traduction de l'anglais au français et du français en anglais.
6o.—Tenue des Livres [partie simple et partie double].
7o.—Dessin Linéaire et Eléments de Mesurage
☞ Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces Classes du Soir, et commencez à les fréquenter dès à présent.
Le Secrétaire,
C. D. THERIAULT.
13 oct.—um k—30

LIVRES NOUVEAUX.
Le prochain dénoûment de la crise actuelle,—par l'Auteur de : Le Grand Pape et le Grand Roi. 2e édition, seule complète ; 1 volume in-18......$0 25
Par la malle.......... 0 30
" L'auteur de cet ouvrage n'a peut-être rien écrit de plus curieux et de plus intéressant. Le drame de la crise qui est sur le point d'éclater nous est raconté par lui dans ses détails les plus précis et avec les couleurs les plus émouvantes. Après la lecture de ce travail, il semble qu'on puisse attendre avec calme, sinon sans terreur, les événements à venir."
(UN JOURNAL DE TOULOUSE.)
Apparitions de la Ste. Vierge à deux enfants des Batignolles, et guérison miraculeuse de ces enfants ; détails authentiques recueillis par le Vicomte de la Vausserie, orné de 2 portraits ; 1 vol in 18........ 0 25
Apparition du Pontmain. Antécédents, Apparition, Pelerinage et Faveurs obtenues, par J. M. de Gaulle ; 1 vol in-12........ 0 20
Notre Dame de Lourdes, par Henri Lasserre ; ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX ; 5ème édition ornée de gravures ; 1 vol. in-8........ 0 90
Album de Notre-Dame de Lourdes. Gravures et Portraits relatifs à cette surnaturelle histoire ; joli album cartonné en toile, titre en or sur plat, tranche dorée........ 0 90
Album de Notre-Dame de Pontmain ; portraits des témoins, vues de Pontmain, et chromos-lithographiques représentant les differentes poses de l'apparition ; grand in-8, cartonné entoilé........ 0 90
Guide pratique de liturgie romaine, par le P. Antoine Maurel, S. J. ; 1 vol in-12........ 0 75
Traité pratique de la tenue d'une sacristie pour les églises de ville et les églises de campagne, par l'abbé d'Ezerville ; 1 vol. in-12.... 0 75
Portraits contemporains et questions actuelles,—par Léon Gauthier, Lamartine. — Montalembert. — Brizeux.—Auguste Barbier.—Le P. Monsabré.—Victor Hugo.—Le cardinal Pitra.—Louis Figuier.—Mde de Lamartine.—L'abbé le Hir.—Duban —Henri Lasserre.—Alexandre Dumas fils.—Augustin Cochin. II,—L'Infaillibilité.—La Question Sociale.—L'Esclavage.—La Guerre.—La Question du Drapeau.—La Scienc.— L'Art.— La Question de L'Enseignement.—L'Histoire.—La Geographie. — L'Industrie. — La Question ouvrière.—Les Publications Populaires.—Les Pèlerinages.— Un dernier Appel.—1 volume in-12........ 0 75
L'art de la conversation au point de vue littéraire et chretien,—par le R. P. Huguet.—1 vol. in-12........ 0 38
Les morts héroïques pendant la guerre de 1871-72 et pendant la Commune,—par C. D'Aulnay—1 volume in-8, cartonné........ 0 45
Episodes et souvenirs de la guerre de (1870-71),—par Maxime de Montroud,—1 volume in-8, cartonné... 0 40
Ce que disent les Champs,—par Mde la Baronne de Mackau,—1 volume in-12........ 0 33
Récit d'une sœur, souvenirs de familles recueillis,—par Mde Augustus Craven ; ouvrage couronné pas l'Académie française ; 26e édition,—2 vols. in-12........ 2 25
Fleurange,—par la même ; ouvrage couronné par l'Académie Française ,—2 vols in-12........ 1 60
Le roi de la nuit,—par A. de Lamothe ; — 2 vols in-12........ 1 50
Les métiers infâmes,—par le même ; —1 volume in-12........ 0 90
Henri V et la Monarchie traditionnelle ; nouvelle édition, revue et augmentée, et ornée d'un portrait, —1 vol in-12........ 0 15
Manuel du bon Français, ou les vrais principes religieux et politiques ; —in-18........ 0 20
Voix prophétiques, ou signes, Apparitions et Prédictions modernes touchant les grands événements de la chrétienté au XIXe siècle et vers l'approche de la fin des temps —par l'abbé Curiaque ; —2 vols in-12........ 1 50
Certitude de la fin prochaine du monde,—par l'abbé Marquy ; —1 volume in 12........ 0 38
Recueil complet des prophéties les plus authentiques, passe, present, futur ; —1 vol in-18........ 0 50
En vente à la librairie de
C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 et 239, Rue St. Paul,
Montréal, 17 Oct. 1873. 36

NOUVELLE BOULANGERIE FRANCAISE,
En Gros et en Détail,
565, — Rue Ste. Marie, — 565
16 oct.—s p 33

## LITTERATURE

### LE MONTAGNARD

OU

LES DEUX REPUBLIQUES

1793–1848

SECONDE PARTIE.

1848

PROLOGUE.

(Suite.)

Presque heureuse dans son malheur, elle sortit pour aller accomblir sa sainte mission de charité au village voisin, où l'attendait une pauvre jeune fille cruellement atteinte par une de ces fatales maladies qui minent jour par jour la vie dans le poitrine et ne pardonnent janais.

La résignation est la vertu la plus nessessaire à ceux qui doivent vivre comme à ceux qui doivent mourir. Mademoiselle de Savernoy et la pauvre paysanne étaint sœurs par la souffrance ; toutes deux n'espéraient plus qu'en Dieu.

Jeanne puisa dans son cœur des paroles plus consolantes et des accents plus pieux ; sa voix arrivait à la malade comme un écho du ciel, tant elle semblait dégagée des entraves de la terre. Elle lui apprenait à ne pas regretter la vie ; et quand elle parlait ainsi, ses lèvres s'empourpraient, son front rayonnait, comme si un ange y eût placé une auréole ; chaque mot était un baume consalateur versé sur ce lit d'agonie.

Les heures passèrent rapides et douces pour celle qui parlait comme pour celle qui écoutait ; et il se faisait tard lorsque mademoiselle de Savernoy songea à revenir au château par la longue allée de châtaigniers qui précédait la grille d'entrée.

Le feuillage touffu des grands arbres interceptait les dernières clartés de jours.

Jeanne marchait lentement ; sa tête était inclinée, et sa pensée revoyait encore le visage si pâle de la jeune fille ; elle entendait encore sa voix douce et faible qui lui disait pendant que des larmes coulaient de ses deux yeux :

—J'eusse été si heureuse de vivre !

Derrière un de vieux châtaigniers, un homme apparut tout à coup.

Quoique cet homme, dont un chapau à larges bords couvrait le visage, restât sur un des côtés de l'allée, appuyé contre l'arbre derrière lequelle il semblait s'être, caché, Seanne s'arrêta plus tramblante que les feuilles agitées par le vent au-dessus de sa tête.

L'heure avancée de la journée, l'ombre épaisse répandue autour d'elle, ce silence presque mystérieux des dernières heures du jour, donnaient à cette rencontre le caractère étrange d'une apparition fantastique.

D'ailleurs cette allée conduisait au château et nulle autre part.

Où allait donc cet homme ? et que voulait-il, immobile ainsi et debout contre un ardre ?

L'effroi est un sentiment instinctif que la pensée ne raisonne pas, mais qui vous enveloppe et comprime en vous le sentiment de la vie comme sous l'étreinte d'un cercle de fer.

Mademoiselle de Savernoy sentait déjà son sang se glacer dans ses veines et son cœur cesser de battre. Elle voulut continuer de marcher ; marcher ; mais à peine avait-elle fait quelques pas qu'elle sentit ses jambes fléchir, et elle s'arrêta de nouveau en portant à la fois ses deux mains à sa poitrine.

L'inconnu n'était plus pu'à deux pas d'elle.

D'un mouvement brusque, il fit tomber à terre son chapeau, et, dans le même moment, les dernières lueurs phosphorescentes du crépuscule glissant entre les branchages illuminèrent son visage.

Il était pâle et blême.

Ses yeux, dont les regards étaient ternes, avaient un large cercle jaunâtre, et sur ses traits amaigris la souffrance ou la misère avait creusé son douloureux sillon ; tout en lui indiquait un homme jeune encore, et cependant sur les tempes ses cheveux grisonnaient.

C'est qu'il y a pour les hommes une vieillesse anticipée qui tient de la destinée bien plus que de l'âge.

Mademoiselle de Savernoy poussa un faible cri et s'affaissa tout à coup sur elle-même, de telle façon qu'elle fût tombée à la renverse, si l'étranger ne se fût précipité et ne l'eût reçue dans ses bras.

Autour d'eux tout était silencieux.

La nuit calme et tranquille n'avait pas un nuage à son front, et le bruissement des feuilles entre elles semblait être le tressaillement de ces deux cœurs si longtemps désolés.

Jeanne avait ouvert les yeux mais ses forces étaient brisées par cette émotion soudaine, inattendue, qui l'avait frappée, pour ainsi dire, comme eût fait un coup de foudre, et son corps restait renversé sur le bras qui la soutenait semblable à la branche flexible d'un saule ployé par le vent.

—George... George..., murmura-t-elle faiblement en essayant de se soulever un peu.

—Oh ! pardonnez-moi, Jeanne, dit-il en se penchant sur elle ; pardonnez-moi de vous avoir revue, mais si vous saviez depuis ces six ans combien j'ai souffert !... Ne m'enviez pas ce seul moment de bonheur dans ma vie isolée et perdue !... Oh ! répondez-moi !... Jeanne ! Par grâce, un mot, mademoiselle !.... Levez sur moi vos beaux yeux !... Et puis, je partirai... vous ne me reverrez plus... jamais.... jamais !... Oh ! mon pauvre cœur ! enivre-toi de cet éclair de félicité... ma pauvre âme glacée, viens te réchauffer à ce rayon inattendu.... Elle ne m'a pas oublié !... elle a prononcé mon nom !.... je ne me souviens plus d'avoir souffert !...

La jeune fille s'était relevée, et soutenue par George, elle fit quelques pas jusqu'à ce qu'elle eût atteint un arbre contre lequel elle s'appuya ; puis sans parler, car il y a des moments où la parole affaiblit la pensée plutôt qu'elle ne l'exprime, elle tendit ses deux mains au républicain.

Celui-ci s'agenouilla sur la terre humide de rosée et se couvrit le visage avec ses deux mains bien aimées.

—Oh ! que je vous ai pleurée, Jeanne !... dit-il d'une voix tremblante ; et que je remercie Dieu qui vous a sauvée !...

Il s'arrêta un instant.

—Tenez, depuis six ans, voilà le premier rayon de lumière qui entre en moi. Pardon !... pardon !... j'oublie tout à vous regarder !... Jeanne, combien j'avais lu en votre âme tout ce qu'il y avait de noble et de grand ! Bien-aimée du malheur, vierge sainte de la proscription, ne me dis pas que dans ta pensée tu ne m'as repoussé ; je le sais, je le devine ; parlez-moi seulement pour que j'entende votre voix... parlez moi, Jeanne, parlez-moi...

—George, répondit la jeune fille avec un accent simple et touchant, je vous ai bien appelé, bien attendu, bien demandé au ciel et à la terre ; je vous ai bien pleuré, George.

—J'espérais mourir... je l'ai voulu ; mais loin de vous, je n'en ai pas eu le courage. Oui Jeanne, j'ai voulu mourir, quand j'ai vu l'abîme où m'avait entraîné ce cruel vertige de liberté ; j'ai voulu mourir quand le bandeau que j'avais sur les yeux m'a été violemment arraché et que j'ai compris tout ce sang, toutes ces larmes, toutes ces désolations. Oh ! vous ne saurez jamais, Jeanne, ce qu'il y a d'affreux, de terrible dans cet anéantissement complet de toutes les croyances, de toutes les convictions, de toute la foi ; lorsque le jour s'est fait autour de ces hommes que j'avais tant aimés et tant crus, de ces hommes que j'eusse servis à genoux, les pieds dans mon propre sang ; lorsque la réalité m'a enfin ouvert tous ces cœurs et que j'ai entendu la France jeter à la fois un long cri de malédiction ; la France !... que j'aimais avec idolatrie et à laquelle j'eusse donné avec reconnaissance et amour ma vie jusqu'à son dernier souffle !... Oh ! je suis fou, n'est-ce pes, de vous parler de tout cela, de ces horribles tortures, de cet immense désespoir ?... mais à qui en parlerais-je ? A qui, mon Dieu ! si ce n'est à vous, l'ange de ma vie ; à vous, Jeanne, qui savez bien que je ne suis pas un misérable, un vil égoïste ou un ambitieux ; à vous, qui avez pu lire dans cette âme qui n'est pas flétrie. Je vous apporte aujourd'hui, ma Jeanne bien-aimée, six années de désolation et d'exil.

George, en parlant ainsi, joignait les mains.

—Que vous êtes bonne, Jeanne, vous pleurez ! ... Seigneur ! Seigneur !...prenez ces deux larmes qui coulent et faites-en deux étoiles de votre ciel devant lesquelles je m'agenouillerai chaque soir.

Il s'arrêta tout à coup et regarda avec effroi autour de lui.

—Il me semble que j'ai entendu du bruit...Oh ! ne t'en va pas encore ! ma vie, mon âme, mon espérance, ne vous en allez pas !... c'est le vent qui a passé entre ces deux branches au-dessus de nos têtes. Jeanne, si longtemps je t'ai crue morte !.. et cependant tous les jours je priais...Oui !...moi, sceptique, incrédule, je priais...Les malheureux ont si besoin de croire en Dieu !

—Merci, George ! murmura la jeune fille ; merci de n'avoir pas pensé que je vous avais oublié ! merci de vous être dit que Jeanne, si Dieu l'avait épargnée, resterait fidèle au malheur, à la proscription, à la mort même !

—Oh ! la destinée d'un homme est quelque fois bien amère, et la croix de souffrance que chacun doit porter dépasse souvent les limites de nos forces.

(A CONTINUER.)

## TÉLÉGRAPHIE

(De toutes les parties du Monde).

SERVICE PRIVÉ DE LA MINERVE

Ottawa, 20.

Une délégation des conseils de Hull et Templeton, composée de MM. Chs. Leduc, A. Quesnel, H. J. Richer, D N. Deroin et Bouvier, est partie, ce matin, pour se rendre auprès des directeurs du chemin de colonisation du Nord, à propos de la localisation de la ligne du dit chemin, à Hull et Templeton.

Ottawa, 20.

Le Citizen de ce soir, parle d'une émeute générale, au cas ou Riel insisterait à prendre son siège en Parlement. Des jeunes gens ont formé un comité de vigilance pour le forcer à quitter le pays.

La compagnie d'infanterie de cette ville, commencera, mercredi prochain ses exercices annuels. M. Alonzo Wright M.P., a offert en prix une coupe en argent au plus adroit tireur de la compagnie.

L'Hon Hugh Macdonald est de retour en cette ville.

MM. Kellum, Savary et MacKay de la Nouvelle-Ecosse sont aussi arrivés ici, on croit que tous les membres de la Nouvelle-Ecosse seront ici, ce soir.

Le banquet de la Reforme a été remis à plus tard à la demande des chefs du parti.

Le comte de Roseberry a loué des chambres au Russell House ou il est attendu la semaine prochaine.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Pour " La Minerve."

AMERIQUE.

Louisville, 20.—L'établissement de Jas. Todd et Cie, a été complétement détruit par le feu ; les pertes s'élèvent à $50,000.

St Louis, 19.—Les ingénieurs de la Commission des Etats-Unis, nommés pour examiner le pont de St. Louis ont compléte leur rapport. Ils sont d'opinion que le pont, tel qu'il est maintenant projeté, offrira un obstacle serieux à la navigation, et comme il est tout à fait impossible de changer le plan du pont, ils recommandent un canal et un pont ouvert.

—:o:—

EUROPE.

(Service du Câble Transatlantique.)

Londres, 20.— Une dépêche spéciale envoyée de Carthagène au Times, mande que Contreras et la majorité des membres de la Junte sont à bord des vaisseaux des insurgés qui ont été vus près d'Alicante, la flotte ne s'est pas arrêtée à ce dernier port, mais a continué sa route vers le nord. On croit à Carthagène que la flotte cherche à s'échapper et gagner quelque port de la côte de l'Afrique, mais le general Contreras a affirmé qu'il allait à la rencontre de la flotte du gouvernement.

La nouvelle que le vaisseau Fernando Catholico a été coulé à fond est confirmee. Les matelots de l'escadre anglaise ont fait des recherches et ont trouvé les corps de ceux qui se sont noyés.

## DERNIER BULLETIN

QUATRE HEURES A. M.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

Rome, 20.—Le général de la société des Jésuites a reçu aujourd'hui, avis du gouvernement que la compagnie doit immédiatement abandonner l'établissement qu'elle possède en cette ville.

Londres, 20.—Une dépêche de Carthagènes adressée au Times mande que la frégate «Fernando El Catolico,» a sombré par suite de l'incurie des officiers.

Rome, 20.—Le comité de liquidation des propriétés religieuses nommé par la loi pour procéder à l'abolition des communautés religieuses a exproprié aujourd'hui les religieux de six couvents, dont les recteurs ont protesté contre cette violation du droit de propriéte. Les officiers de l'autorité ont transmis à chaque interne, un certificat pour lui assurer son revenu futur.

Les consuls des Etats-Unis et du Portugal ont protesté de leur côté contre la confiscation du couvent des franciscains en s'appuyant sur le fait que les propriétés dominicaines appartenaient à des citoyens de leurs pays respectifs.

Paris, 20.—Devant la Cour Martiale, aujourd'hui, le Maréchal Lebœuf comparait comme témoin et est interrogé par le président. D'après l'opinion du maréchal la responsabilité de Bazaine ne date que du 12 aout. Jusqu'à cette époque, il avait un commandement dépendant. Bazaine a montré de l'hésitation et de l'incertitude comme chef de l'armée, mais il ne doit pas être tenu responsable pour n'avoir pas détruit le pont de la Moselle.

Le général Lebrun, autre témoin, s'est efforcé de prouver que les mesures prises par Bazaine pour effectuer la retraite à Verdun étaient insuffisantes.

Le général Cissey, prétend que les delais de Bazaine ont amené la bataille de Borny.

Keratry parle des négociations engagées par Madame Bazaine pour assurer le commandement en chef de l'armée à son mari, gêné par la présence de l'Empereur aux quartiers-généraux.

Jules Favre dit qu'il a voulu donner une bonne direction aux opérations militaires en assurant le commandement à Bazaine.

Le général de Palikao donne un témoignage opposé aux assertions de Keratry.

AVIS PUBLIC,
Est par le présent donné que la Compagnie du Chemin à lisses de Colonisation du Nord de Montréal, s'adressera au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir le droit de construire un pont de chemin de fer, sur la Rivière Ottawa, entre les Provinces d'Ontario et Québec, à ou près de la Cité d'Ottawa, et d'opérer une jonction entre son Chemin de fer et tous chemins de fer venant à la dite Cité d'Ottawa.
E. LEF. DEBELLEFEUILLE,
Secrétaire.
Montréal, 7 Octobre 1873.—27 dm A

# LA MINERVE

*Mardi matin*, 21 *Octobre* 1873.

**L'opinion anglaise.** } Depuis une huitaine, nos confrères de l'opposition ont changé l'aspect de leur boutique. La fabrication des produits indigènes est suspendue : c'est le tour des importations de la saison. Le *National*, qui a fait son bois dans la forêt noire, a mis les jeunes à scier ; M. Cauchon se chauffe au soleil ; l'*Evénement* a remis son chalumeau de guerre dans l'étui. C'est semaine de manne ; il n'y a qu'à étendre la main pour ramasser tout chauds ces succulents articles préparés par l'industrieuse Albion. Les écrivains d'outre-mer ont lâché leurs marmitons dans la cuisine : et les nationards de par ici, habitués à parler longtemps des diners auxquels on les invite, ne se taisent plus de voir tant de choses à la fois. Le menu, très varié, porte de la cervelle de *Times* qui fond dans la bouche ; des gibelottes de *Spectator*, de *Pall Mall*, de *Saturday Review*. La table est grande ; mais les libéraux ont faim : ils vident ces plats princiers en attendant qu'ils s'endorment les pieds dedans. Chacun a son morceau, même M. Cauchon, qui gagne sa vie de ce qui tombe sous les siéges ; et qui calcule la litière qu'on lui fera lorsqu'il y aura de l'herbe ministérielle dans la bourrure.

Pour tout ce monde-là, c'est bien arrivé, car l'Angleterre a parlé. Ce concert de la presse anglaise est une condamnation écrasante du parti conservateur ; il faudra bien que nous y passions tous.

Il serait, néanmoins, curieux de leur demander ce que les journaux anglais connaissent de l'affaire. Qu'il s'agisse d'une question de droit constitutionnel, fort bien, nous reconnaissons leur compétence : qu'il s'agisse de l'application d'un principe, fort bien encore. Mais que, sur une question de faits, nous allions chercher le témoignage d'étrangers qui vivent à 1200 lieues d'ici, voilà de la naïveté digne de la nationaille bas-canadienne.

Quel est le journal anglais qui a pu seulement entrevoir les circonstances dans lesquelles ces faits se sont produits ? Quel est le journal qui connaît l'histoire du Pacifique ; les luttes du parti conservateur contre les menées de l'opposition qui a toujours combattu cette entreprise ? Quel journal se doute que Sir Hugh Allan était peut-être le seul homme capable de lancer ce projet en Angleterre ; quel journal soupçonne qu'il y eut un temps où l'opposition faisait un crime épouvantable au gouvernement de ne point donner le contrat à Sir Hugh Allan ? Quel journal peut s'imaginer que nous avons à lutter contre l'hypocrisie, le mensonge, l'espionnage et le vol réunis, et que le parti qui a toujours combattu le Grand-Tronc a transporté maintenant toute son énergie contre le Pacifique.

Sait-on, là-bas, que l'opposition nageait dans l'argent aux dernières élections, et qu'elle et la compagnie du chemin du Pacific Nord Américain avaient des intérêts identiques dans cette question : la ruine de l'entreprise canadienne ? Sait on là-bas que tout ce qu'il peut y avoir sur la terre d'envie, de haine, de déception, de cupidité, se trouvent concentrés dans un noyau d'hommes impuissants qui n'attaquent jamais un adversaire que dans le dos ? Sait-on, là-bas, ces détails importants qui ont accompagné les négociations du gouvernement avec Sir Hugh Allan, la maigre somme d'avantages qui lui a été accordée et le peu qu'il a fallu à Sir Hugh et à la compagnie pour les décider à abandonner le contrat ? Quelle farce que l'opposition veut-elle donc encore nous faire ? Que nous importent ces baragouinages de journaux anglais qui parlent de lune en plein midi et qui connaissent nos affaires comme nous connaissons celles du Sultan ? Dieu merci, il y a assez d'intelligence dans notre pays pour résister à ces impositions, et nous aurions plus de confiance à la conclusion du premier enfant canadien qui a entendu parler de ces choses, qu'aux réflexions de ces rheteurs parlant à leur aise de choses dont ils ignorent le premier mot et qu'ils n'ont jamais étudiées.

Voilà bien ces libéraux qui crient depuis vingt années à la tyrannie anglaise ; qui gémissent sur l'état d'asservissement de notre pays et qui, cependant, sur une question qui regarde exclusivement le Canada sont les premiers à plier l'échine et à vouloir nous imposer le jugement de la mère-patrie. Etes-vous bien sérieux lorsque la nostalgie de l'indépendance vous prend, lorsque vous pleurez sur l'esclavage de votre pays ; lorsque vous vouez l'Angleterre à toutes les malédictions ?

Quoi ! Sur un point de notre politique intérieure, sur une question de faits, abandonnée exclusivement à notre appréciation, dans les limites strictes de nos attributs, vous voulez soumettre notre raison de sujets libres au jugement d'un pays dont vous allez jusqu'à nier la compétence et combattre l'autorité dans les question de son ressort ! Vous êtes toujours les mêmes. Insolents dans le dépit ; rampants dans le besoin.

Nous comprenons l'allégeance anglaise autrement que cela. Nous devons respect et soumission à la mère-patrie, lorsqu'elle nous parle au nom de son autorité. Mais nous réclamons pour nous seuls le droit de régler nos affaires intimes et quelque soit le talent ou la position de personnes qui parlent sans savoir de choses qui ne les regardent pas, ce sont toujours des maladroits, qui peuvent nous amuser de leurs bourdes ; mais qui ne nous les imposeront pas.

C'est à ce point de vue que les articles des journaux de Londres sur une question de faits ne dérangeront pas une seule épingle dans notre pays.

**La nomination à Laval** } Dimanche dernier, les orateurs attitrés du parti national, tels que MM. Laflamme, Jetté, Beausoleil et Pagnuelo, se sont répandus dans le comté de Laval afin de préparer les voies au candidat de leur choix, M. L. O. David. L'appel nominal des candidats a eu lieu, hier, à Ste. Rose, et le candidat conservateur, M. Aldric Ouimet, comptait à peu près les trois quarts et trois quarts et demi des électeurs présents, en sa faveur. En dépit du mauvais temps, l'assemblée se composait d'environ cinq cents personnes.

M. David a parlé d'abord. Nous n'analyserons pas son discours, ce serait nous répéter ; car M. David lui-même se répète constamment. Lorsqu'il a parlé de son indépendance et des échafauds de 37, pour lui, tout est dit. Il a attrapé un rhume abominable à débiter ces lieux communs d'un autre âge.

M. Aldric Ouimet lui a répondu, et pour obtenir un succès complet, il n'auraiteu besoin ni de son talent, ni de son éloquence ordinaires, la confiance des électeuss aurait suffi pour donner toute l'autorité nécessaire à sa parole. On jugera de la popularité de M. Ouimet dans le comté de Laval, par l'immense majorité qui l'enverra à la chambre fédérale.

M. David a eu la malencontreuse idée d'attaquer personnellement les Honorables MM. Bellerose et Chapleau, et M. Cayley. Ceux-ci lui ont répondu de façon à lui ôter l'envie de revenir à la charge.

A cause de la persistance du mauvais temps, l'assemblée s'est dispersée immédiatement après. L'Hon. M. Starnes et M. Beaubien, député d'Hochelaga, qui étaient présents, se sont abstenus d'adresser la parole aux électeurs. Leur influence n'en est pas moins acquise au candidat populaire, M. Aldric Ouimet.

Nous ne sentons nullement le besoin de faire aucun commentaire sur cette lutte électorale ; nous dirons simplement qu'il est regrettable qu'un comté aussi universellement conservateur que le comté de Laval, soit soumis au désagrément d'une élection régulière pour le plaisir et par suite de l'ambition de quelques nationards de Montréal, servis par des jaloux à grands principes, qui ont noms Beausoleil, Pagnuelo et Adolphe Ouimet.

**Les orangistes et Riel.** } Les orangistes de Montréal se sont réunis à la nouvelle de l'élection de Riel et l'une de leurs loges fait publier la résolution suivante dans le *Herald* :

*Résolu* **que cette loge apprend avec peine l'élection à la Chambre des Communes de Louis Riel qui, coupable du crime de révolte ouverte et du meurtre de notre frère Thomas Scott, et demande au gouvernement de ne pas lui permettre d'occuper son siége, mais de prendre les moyens de l'arrêter en vertu du mandat d'amener lancé contre lui pour le meurtre mentionné plus haut, pour lequel son associé Lépine est en prison, attendant son procès.**

Nous espérons que l'on s'en tiendra à des résolutions et que chacun s'étudiera à éviter une agitation qui ne peut manquer de devenir des plus dangereuses.

**Un fonds de réserve.** } La banqueroute de Jay Cooke et Cie a inspiré de sérieuses réflexions à tous les hommes d'affaires : banquiers et négociants engagés dans de grandes opérations financières. Cette maison jouissait d'un excellent crédit, on la croyait à l'abri de toute catastrophe, tellement elle paraissait prospère.

Une fois la banqueroute arrivée, l'on s'est dit que ce ne serait qu'une suspension temporaire, attendu que son actif était de beaucoup supérieur à son passif. Il l'était beaucoup en effet, suivant toutes apparences, car Jay Cooke et Cie devaient huit millions et ils avaient un actif de seize millions. Mais on ne tarda pas à se convaincre que la banqueroute était des mieux conditionnées, lorsqu'on en vint à examiner la valeur des effets de commerce qui composaient cet actif de seize millions. Il n'y avait sous ce titre que des créances véreuses, des billets payables à de longues et incertaines échéances, plus 4 millions de *bons* du "Northern Pacific" ; des obligations de la même compagnie pour un montant de $1,500,000, et enfin des créances hypothécaires pour une somme de $20,000,000, le reste se composaient de valeurs difficiles à réaliser. Il n'y avait qu'environ un million de bonnes garanties collatérales. Tous ces effets de commerce sont de si peu de valeur que de l'avis de bien des personnes, elles ne suffiront pas à couvrir les huit millions de passif.

Le *Monetary Times* de Toronto, cite l'exemple de Jay Cooke pour montrer une fois de plus à nos commerçants le danger des entreprises commerciales hasardeuses, même lorsqu'elles sont dirigées par les plus habiles financiers. Il y a péril d'aligner à son actif de longues séries de valeurs sur lesquels on ne peut compter dans un moment de crise.

Suivant notre confrère, ce qui vient d'arriver à Jay Cooke, démontre, une fois de plus, la nécessité qu'il y a pour les marchands, de créer un fonds de réserve composé d'effets réalisables à un moment d'avis afin de parer aux dangers imprévus. Les marchands comprennent bien l'importance de ce fonds de réserve, mais ils le perdent de vue lorsque la passion de la spéculation et l'espoir de gains aussi faciles que rapides s'emparent de leur esprit. Inutile de donner des conseils à ceux-là, ils ne s'arrêtent pour les écouter qu'à la veille des catastrophes, alors qu'ils n'en ont plus besoin.

## INFORMATIONS GENERALES

### ACTUALITES

M. le Dr. Lacerte, M. P. pour St. Maurice, est arrivé en cette ville, hier, en route pour Ottawa.

Le Bureau des Examinateurs a accordé un certificat à M. Hutchinson, samedi, et la nouvelle en ayant été télégraphiée à Ottawa, ce monsieur a été nommé Inspecteur des farines par le gouvernement.

Il y a eu ces jours derniers une conférence à Sarnia entre les Directeurs du *Great Western*, d'une part, et M. Potter et Brydges, de l'autre, représentant la compagnie du Grand-Tronc. Il paraît qu'il a été question dans cette conférence de fusionner les deux grandes compagnies.

Une délégation des conseils municipaux de Hull et de Templeton, est arrivée hier après-midi, en cette ville. Cette délégation se compose de MM. les conseillers Quesnel, Richer, Bouvier, et de MM. Derouin et Leduc. Ces délégués sont venus pour s'entendre avec Sir Hugh Allan sur le tracé du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal dans la partie inférieure du village de Hull.

Dans notre compte-rendu publié hier, de l'assemblée qui a eu lieu dimanche à St. Martin, dans le comté de Laval, une erreur typographique nous a fait dire que M. *Adolphe* Ouimet avait fait passer un mauvais quart d'heure à M. Beausoleil. Il est évident que ces deux augures ne peuvent se rencontrer sans rire et qu'ils ne doivent passer ensemble que de bons quarts d'heure, dans l'étude des grands principes conservateurs qui leur permettent de combattre côte à côte avec les membres de l'Institut Canadien, censurés par l'Evêque de Montréal dont ils se posent comme les organes officieux, sinon officiels. Nos lecteurs ont compris qu'il s'agissait dans notre rapport de M. *Aldric* Ouimet, le candidat populaire du comté de Laval.

### NOTES LOCALES.

BUREAU D'IMMIGRATION

Montréal, 20 octobre, 1873

ETAT des personnes actuellement sans emploi à la Maison des Immigrants, No. 577, rue Craig :—

| | |
|---|---|
| Ajusteurs | 2 |
| Boulangers | 1 |
| Cultivateurs | 3 |
| Cochers | 1 |
| Forgeron | 1 |
| Famille de cultivateurs | 3 |
| Garçons d'hôtel | 3 |
| Menuisiers | 1 |
| Mécaniciens | 1 |
| Maçons | 1 |
| Peintres | 1 |
| Polisseurs en cuivre | 1 |
| Tourneur en fer | 1 |
| Commis | 2 |

**Ceux qui désirent offrir de l'emploi à ces immigrants peuvent s'adresser à la dite Maison depuis 9 heures A.M., jusqu'à 5 heures P.M.**

**Toutes personnes ayant des logements à louer pour les immigrants sont également priées d'envoyer leur adresse au bureau de l'agence.**

TÉLÉGRAPHIE. — La Compagnie du Télégraphe de la Puissance a ouvert un bureau à Reversdale, province d'Ontario.

DU NOUVEAU.—Le *Star* est sorti tout de neuf habillé, hier.

PETITE VÉROLE. — Trois décès ont été causés par la petite vérole.

A L'ECOLE DE RÉFORME.—Un garçon nommé Joseph Dion, a été envoyé pour trois ans à l'Ecole de Réforme, pour vol.

DOUANES.— Les recettes à la Maison des Douanes se sont élevées, samedi, à $20,839 47 centins.

MORT SUBITE. — Un M. Brown est mort subitement à sa résidence sur la rue St. Henri, samedi après-midi. Le Dr. Leblanc en a donné avis au Coroner.

ENTERREMENTS. — Neuf enterrements ont eu lieu, la semaine dernière, dans le cimetière protestant ; il y en a eu vingt-neuf dans le cimetière catholique.

MALFAITEURS.—Le magasin d'épiceries de M. Gauthier, rue St. Laurent, a été enfoncé dans la nuit de samedi. Les voleurs ont enlevé quelques bouteilles d'eau de vie, des pipes d'écume de mer, etc.

UNE RUMEUR.—On dit que M. Bunscombe, collecteur des douanes à Québec, succèdera à M. Delisle, en laissant de son côté comme successeur, M. Bouchette, Commissaire des Douanes à Ottawa.—*Star*.

SOUS VERROUS.—Un jeune homme, F. X. Huot, est maintenant sous verrous. Il est soupçonné d'avoir volé $500 à ses patrons MM. Davidson et McDougall. C'est l'agent de police Lafon qui l'a arrêté. Huot comparaîtra, ce matin, devant le Magistrat de Police.

CONDAMNÉ. — François Ménard, accusé d'assaut grave sur la personne de Frédéric Millejours, a plaidé coupable, hier après-midi, et a été condamné par le Magistrat de Police, à $12 ou deux mois de prison.

INCENDIE.— Un incendi a pris naissance dans la résidence de M. McClanaghan, rue du Cimetière, samedi soir. Il a été occasionné par l'explosion d'une lampe. Grâce à la prompte arrivée des hommes de la Station No. 4, les flammes ont été promptement éteintes.

NOYÉS. —Un radeau qui descendait le rapide des Cèdres, vendredi dernier, s'est brisé contre l'île ronde. Deux des hommes qui se trouvaient sur ce radeau furent précipités à l'eau, et se noyèrent avant que l'on put leur porter secours. Hier matin, un autre homme voulant traverser d'un bateau à un autre, à fait un faux pas. Il est tombé entre les deux bateaux et s'est noyé, malgré les efforts qu'on a faits pour le sauver.

NOUVEAU CIMENT.—Un nouveau ciment a été employé sur la rue St. Paul près de l'Hôtel de Ville par un immigrant français qui désire obtenir un contrat de la Corporation. Le prix seul fait objection—$2.25 par verge carrée ; les planches coûtent 65 centins et peuvent durer six ans.

LE CAS D'ENLÈVEMENT.—Hier matin le père de la fille Lorseau, mariée illégalement au jeune Cawthorne a rendu témoignage dans cette affaire, et il appert par sa déclaration que la jeune fille n'a que 15 ans. La famille Cawthorne consent au mariage, pourvu qu'il soit béni par l'église catholique romaine, mais la famille Lorseau s'y oppose.

UN PROGRÈS.—Des livres d'un volume convenable contenant un nombre considérable de blancs imprimés, et prêts à être remplis et envoyés aux gardiens des cimetières pour constater les décès etc., ont été obtenus par le département sanitaire et sont transmis aux médecins de cette ville.

DEVENU TRAGIQUE.—Cool Burgess, le fameux comique, a comparu, hier après-midi devant le Magistrat de Police pour avoir menacé un jeune acteur de sa troupe qu'il avait emmené de New-York et congédié. Cool a donné caution en disant qu'il allait faire saisir les effets appartenant au jeune homme quelque peu endetté envers lui.

ARRESTATION.—Le Chef de Police a reçu, hier après-midi, le télégramme suivant de Cornwall : "Le filou Keywood, *alias* Heighton, a été arrêté à Simcoe. Voulez-vous qu'on vous l'envoie ?" Cet individu qui a lié connaissance avec un grand nombre de citoyens de cette ville, sous le pseudonyme de Greenwood, est accusé d'avoir volé un chèque à la banque de Montréal.

ATTENTION.—Cet automne, par ordre du gérant de la Compagnie de Fabrication de meubles de Bowmanville, M. Shaw vendra à son magasin, No. 728, rue Craig, un assortiment de meubles neufs et élégants en noyer et en chêne, beaux services de salon, de salle à diner et chambre à coucher. Dix magnifiques miroirs anglais de diverses grandeurs.

Nous attirons une attention spéciale sur la vente de meubles de cottage qui aura lieu à 2 heures, aujourd'hui.

MEUBLES DE MÉNAGE. — L'assortiment de meubles de ménage de MM. Labelle et Léveillé No. 266, rue Notre-Dame, est le plus complet qui se trouve à Montréal. Nous prions les personnes qui meublent leurs maisons de venir faire une visite à notre établissement contenant de magnifiques services de salon, chambre à coucher, salle à diner et de passage, etc., *spring beds* (lits à ressorts), matelats, miroirs, pendules, etc. Ces meubles sortent de nos propres ateliers et faits avec les meilleurs matériaux sont garantis tant pour la solidité que pour le fini. Nous espérons que nos lecteurs n'oublieront pas de nous faire visite avant d'acheter ailleurs.

LABELLE & LÉVEILLÉ,
36—t. 266, rue Notre-Dame.

### NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

VARENNES.—On nous écrit de Varennes, à la date d'hier :

Entre sept et huit heures, ce matin, au moment où le vapeur *Assomption*, approchait du vapeur *Mouche à feu*, ici, afin de permettre aux passagers de changer de bord, un aveugle nommé Pierre Goyette, voulut sauter sur le vapeur l'*Assomption* avant que la passerelle fut placée entre les deux bateaux. Malheureusement le pied lui manqua et il tomba dans la rivière. Le pauvre aveugle s'est noyé.

STE. CATHERINE, (Ontario).—Aux assises criminelles de Ste. Catherine, samedi, James Walls a été trouvé coupable de l'enlèvement d'une jeune fille de huit ans. Il a été condamné à mort. Le juge Morrison, en rendant la sentence, a dit au prisonnier qu'il n'avait pas besoin d'attendre d'indulgence de la Cour.

TORONTO, (Ont.) — Deux hommes se sont noyés dans le canal Welland, samedi. Ce sont deux matelots et ils se sont noyés au même endroit.

—Samedi, un yankee nommé James Knight, a été interné à la prison d'Owen Sound pour avoir violé une jeune fille de 14 ans, à Princeville.

QUEBEC.—Au nombre des résidents à la Prison de Québec, il se trouve actuellement quatre vieillards. Bien entendu, ces quatre octogénaires sont à l'infirmerie de la prison, le manque d'asile et d'emplois ont seuls motivé leur entrée. Le premier, Labrecque, a 98 ans ; le second, Lacroix, 88 ans, Keogh, 84 et Thèberge, le plus jeune, 82 ans. Ainsi, à eux quatre, ils ont vécu 352 ans.—*Courrier du Canada*.

SHEDIAC, N. B.—Nous lisons dans le *Moniteur Acadien*, de Shédiac, les nouvelles suivantes :

—Le bazar des catholiques d'Antigonish, Cap Breton, pour venir en aide à la construction de la Cathédrale, a rapporté la magnifique somme de $7,000.

—M. le Grand Vicaire Connolly, dont nous avions annoncé le départ prochain, s'embarquait, jeudi matin, dans les chars pour Woodstock, dont il est redevenu curé. La congrégation catholique de cette charmante petite ville a été dirigée par ce zèlé pasteur pendant 17 ans ; on comprend qu'après de si longues et si intimes relations, le pasteur et les brebis devaient trouver bien amère et bien dure la séparation. Nos co-religionnaires de Woodstock le recevront donc à bras ouverts. Encore une fois, nous prions M. le Grand-Vicaire, à qui nous sommes redevable de plus d'une faveur, nos souhaits les plus sincères dans sa présente sphère d'action.

—Le Rév. Messire Michaud est récemment parti pour New-York, où il doit représenter l'association d'abstinence totale de cette province à la Convention de l'association générale de l'Amérique. Il ne sera de retour qu'à la fin du mois.

—Sa Grandeur Mgr. Rogers a terminé la semaine dernière sa visite pastorale au nord de son diocèse. Sa Grandeur a administré le sacrement de la Confirmation à plus de 1000 personnes pendant cette visite et a béni plusieurs cloches d'églises. Sa Grandeur fut partout reçu avec la pompe et le respect dûs à l'Episcopat.

TERREBONNE—Sa Grâce Mgr. Taché, Archevêque de St. Boniface, était, vendredi dernier, en visite chez Madame veuve J Masson. Sa Grandeur paraît jouir d'une meilleure santé, si bien qu'Elle a pu faire visite au Collège Masson où une démonstration digne de Sa Grandeur, avait été préparée sous les soins et l'habileté des directeurs de cette maison. Sa Grâce nous semblait jouir d'un bonheur complet au milieu de cette population de près de trois cents élèves que contient le Collège Masson. Aussi, vit-elle, pendant sa présence momentanée, répandre la joie et la gaieté dans tous les rangs en évoquant des souvenirs aussi précieux que palpitant d'intérêt.—*Gazette de Joliette*.

MASCOUCHE.— Vendredi, le 10 courant la paroisse de St. Henri de Mascouche prouvait l'esprit de progrès qui l'anime en votant l'unanimité l'approbation du Règlement du Conseil Municipal de cette paroisse appropriant une somme de six mille piastres au succès de l'ouverture du chemin macadémisé qui doit relier la ville de Terrebonne au village de Mascouche. C'était réellement jour de fête pour les électeurs présent tant on apprécie le but louable qui préside à cette œuvre aussi patriotique que profitable.

Le nom de Madame Masson, seigneuresse de Terrebonne, qui se trouve à la tête de cette entreprise est la plus sûre garantie que le public en général et Mascouche en particulier, puissent désirer. Avec la bonne coopération des propriétaires de terrains où devra passer ce chemin, nul doute qu'il sera ouvert au public durant l'hiver prochain.—*Idem*.

### NAISSANCE

—En cette ville, Dimanche, le 19 courant, Madame P. F. Lamance, une fille

### MARIAGE

—En cette ville, le 20 courant, par le Révd M. J. A. Champeau, curé de Ste. Brigite, M. T. F. Larseneur, du Bureau de Poste, à Melle. Victorine Leroux, ci-devant de St. Marc, fille de Cléophas Leroux, Ecr, J. P., du même lieu.

### DECES

—En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 4 ans, Pierre, enfant de Pierre Grégoire, menuisier.

—En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 78 ans Dame Veuve Dugas, épouse de feu M. Louis Dugas dit Labreche.

—En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 7 ans, Leobie, enfant de feu Amable Prévost, Ecr.

Les funérailles auront lieu Mardi, le 22, à 8½ heures A M.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.


**PERDUS**

Lundi soir, 2 poulains, dont l'un de couleur noire, a le pied droit b'anc, deux petites bosses sur le ventre, et une tache blanche sur le front l'autre de couleur brune à les deux pieds de derrière blancs et une petite tache blanche sur le front.

Un cheval noir dont les quatre pieds sont croches.

Une jument rouge dont trois pieds sont blancs et le naseau blanc.

Une récompense promise à ce bureau.

16 oct.—34 1

**PERDU**

Le 17 courant, sur les 10 heures du matin, depuis le Carré Viger à la rue St Paul, un billet de $10. Celui qui l'aurait trouvé est prié de le remettre chez M. Fontaine, peintre, No. 183, rue St. Paul. Récompense libérale.

18 oct.—d p 25

**PERDUE OU VOLEE**

UNE JUMENT sous poil brun d'environ cinq pieds et un pouce de hauteur et âgée de six ans est disparue de chez son propriétaire, en la Paroisse de Ste. Martine, dans la nuit du 18 au 19 courant. Elle a comme signes particuliers une verrue à l'œil droit et le boulet d'une patte de derrière blanc. Les personnes qui donneront des informations à son sujet soit aux Moulins de Ste. Martine, soit au No. 34, Rue des Enfants Trouvés, à Montréal, seront récompensées.

21 Octobre. 57—h k

**TROUVÉE**

Hier, le 20 une VACHE. Le propriétaire pourra la recouvrir au No. 238, Rue Wolfe, en payant les frais d'annonces.

21 oct. d p—27

**TROUVÉ**

Samedi soir, entre la Rue St. Dominique et Constant, sur la rue Craig, un paquet de serviettes, on pourra les recouvrir au No. 37 Rue St. Hypolite, en payant les frais d'annonces.

21 oct.—37 u p

**ON DEMANDE**

Une place de nourrice. S'adresser à

JACQUES MILLIER,
No. 155½, Rue St. Martin.

21 oct.—37 u p

**ON DEMANDE**

UN CUISINIER et UNE CUISINIÈRE.

Adresser No. 45, Rue St. Vincent.

20 oct q—36

**ON DEMANDE**

Une CHAMBRE MEUBLÉE pour deux personnes.

S'adresser à ce bureau, à N. H. B.

16 oct. 33

**ON A BESOIN**

Aux Cèdres d'un INSTITUTEUR pour école élémentaire.

S'adresser à M. le Curé.

3 oct. ts—22

**ON DEMANDE**

UN JEUNE HOMME ayant de l'expérience dans le commerce de Tabac trouvera de l'emploi en s'adressant par lettre à

"L. D."
A ce Bureau.

5 Septembre. 33—j

**ON DEMANDE**

UN ASSOCIÉ possédant un capital de $1,000, pour une manufacture, actuellement en opération.

Pour plus amples détails s'adresser à la Boîte No 517½, Bureau de Poste.

16 oct. h p—33

**AVIS.**

MONSIEUR PIERLOT, cuisinier de 1er. choix et glacier, désire se placer dans une maison bourgeoise ou pension. Bons renseignements

S'adresser au bureau de l'Immigration, 577 rue Craig.

2 oct.—37 u p

**AVIS.**

Une lettre, contenant de l'argent, a été déposée au No. 159, rue St. Paul, il y a environ trois mois. On pourra la recouvrer en désignant le contenu de la lettre et en payant les frais de l'annonce.

18 oct.—d p 35

**VACCINATION.**

Les Officiers de Santé donnent par le présent avis public qu'ils sont prêts à vacciner gratis, de bras à bras, avec de la lymphe pure au Bureau de Santé, coin de la rue Notre-Dame et Place Jacques-Cartier, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, de 3 à 4 hrs p.m.

8 oct.—26

**QUEEN'S HALL.**

Lundi et Mardi, 20 et 21 Octobre

L'administration a l'honneur d'annoncer que la

**Troupe Mazorette des Concerts Classiques**

jouera aux dates susdites, dans

**DEUX GRANDS CONCERTS**

CLASSIQUES

et que le programme sera complètement changé chaque soir.

Tous les détails sont donnés dans les programmes que l'on peut voir dans tous les magasins de musique.

Admission 50 cts ; siéges réservés, 75 cts.

On peut retenir des siéges réservés après 10 heures samedi matin, 18 octobre, au magasin de musique de Prince.

Portes ouvertes à 7 heures ; concert à 8. Retenez les voitures pour 10 15 heures.

16 oct.—c k 33

**BILLARDS.**

M. HENRY McVITTIE prend la liberté d'annoncer au public qu'il est nommé agent pour la vente des TABLES DE BILLARD carrées de Phelan, les célèbres Coussins Phelan suivant le style moderne. Cinq de ses Tables sont maintenant exposées et en état constant de service, dans sa grande salle, 301, Rue Notre-Dame. Il sollicite une visite à un essai.

DES AGENTS sont demandés pour la vente de Draps, Queues, Billes, Cuirs, Craie et tous les accessoires attachés au Billard, tels que requis et employés par les hommes professionnels et les connaisseurs en cette branche si noble. Prix semblables à ceux de New-York.

☞ Venez et voyez.

H. McVITTIE,
Chambres Royales de Billard,
301, Rue Notre-Dame.

11 Octobre. 29—tm k

**REMEDE CONTRE L'EPILEPSIE DE PARODEE.**

Le soussigné sachant que ses remèdes précieux sont falsifiés donne avis au public, que les véritables remèdes portent son nom et sont enregistré au Bureau des Patentes à Ottawa, quiconque s'en sert s'expose à être poursuivi.

CIRE EN FEUILLE.—Le soussigné a maintenant entre les mains, un assortiment nouveau et complet de Cire, Moules, Broches, et tout ce qui est nécessaire pour la fabrication de Fleurs en Cire. Les demandes envoyées par la malle de la campagne seront promptement satisfaites.

HOMŒPATHIE —Le plus grand et le plus complet assortiment de Médecines, Livres &c., que l'on puisse trouver dans la Puissance.—Aussi les spécifiques de Humphrey et l'Extrait de Fond.

LESSIVE CONCENTRÉE.—La Lessive Recommée de Hart, vendue partout.

EAU MINÉRALE DE STE. GENEVIEVE.—Cette Eau précieuse est certainement la meilleure qu'on ait encore offerte au public pour les maladies suivantes : Indigestion, Dyspepsie, Constipation, Maladie du Foie, Hemorroïdes.

Livrée gratis à tous les endroits de la ville. ☞ Des agents demandés à la campagne.

T. A. HARTE,
Pharmacien,
400, Rue Notre-Dame.

21 Oct—87 r

**AMEUBLEMENT.**

Le soussigné attire l'attention de ses amis et du public en général, qu'il vient d'ajouter un engin à sa manufacture de meubles, et qu'il peut repondre à toutes les demandes soit en gros soit en détail.

ED. FERLAND,
Nos. 173, 175 et 177, Rue St. Laurent,
Village St. Jean-Baptiste.

Montréal, 20 Octobre 1873. 36—a k

1873 PARTI DE LABOUR. 1873

DU

**COMTÉ de CHAMBLY**

*Le parti de labour du Comté de Chambly aura lieu*

**Mercredi le 22 Octobre 1873**

CHEZ

*NAZAIRE PREFONTAINE, Ecr.*,

A

SAINT BAZILE-LE-GRAND

**Les Prix suivants seront offert :**

1er. Classe.—Laboureurs au-dessus de 21 ans, avec charrues en fer, $8, 6, 4, 3, M. H.

2ème Classe.—Laboureurs au-dessus de 21 ans, avec charrues en bois, $5, 3, M. H

3ème. Classe.—Laboureurs au-dessous de 21 ans, avec charrues que conque, $4, 3. M. H.

PRIX EXTRAS

Au meilleur laboureur de la première classe, prix extra, donné par P. Benoit Ecr., M. P. ........ $20.

Au meilleur laboureur de la 2ème classe, prix extra donné par P. Benoit Ecr., M.P. $10.

Au meilleur laboureur de la 3ème classe, prix extra donné par le Dr. Larocque, Ecr., M. P. P. ........ $10.

17 oct.—34

**LES COURSES AU CLOCHER DE MONTREAL**

AURONT LIEU

Samedi et Mercredi, 25 et 29 Oct.

*A BLUE BONNETS*

JUGES

JOHN CRAWFORD, Ecr., M. F. H.
ANDREW ALLAN, Ecr.,
JOSEPH HICKSON, Ecr.,
Capt. WATSON,
W. W. OGILVIE, Ecr.
THOMAS DAVIDSON, Ecr.,
J. D. CRAWFORD, Ecr.
G. C. MACDOUGALL, Ecr.
F. W. L. PENTON, Ecr.

PREMIER JOUR.

"GREEN STEEPLE CHASE."—Une bourse de $200 ; le second cheval recevra le prix d'entrée ; pour les chevaux qui ont été régulièrement entraînés aux courses durant la saison courante, qui sont *bona fide* la propriété des membres du Club des Chasseurs de Montréal, avant le premier octobre dernier, et qui n'ont jamais gagné une course à barrières ou une course au clocher. Distance de plus de 2½ milles sur un terrain propre à la chasse. Poids suivant l'âge.

"HALF BRED STEEPLECHASE"—Une bourse de $200, $150 au premier cheval et $50 au second, pour les chevaux croisés qui sont la propriété des membres du Club des Chasseurs de Montréal avant le premier Octobre dernier ; sur le terrain des courses du green steeple chase ; poids suivant l'âge.

"COUPE DES CULTIVATEURS."—Une bourse de $100, $75 au premier cheval, $25 au second ; pour les chevaux qui sont *bona fide* la propriété des cultivateurs avant le premier Octobre dernier ; les chevaux devront être montés par des cultivateurs ou des fils de cultivateurs ; sur le terrain des courses du "green steeplechase" ; poids suivant l'âge.

SECOND JOUR.

"COUPE DES CHASSEURS."—Une coupe de la valeur de $300 ; pour les chevaux qui ont été régulièrement entraînés aux courses des "Montreal Fox Hounds," et qui sont *bona fide* la propriété des membres du Club des Chasseurs avant le premier Octobre, ces chevaux devront être montés par les membres eux-mêmes, choisis avant la susdite époque ; distance d'environ 3 milles sur un terrain propre à la chasse. Poids 12 st.

"OPEN HANDICAP."—Une bourse de $300, $250 au premier cheval et $50 au second ; pour tous les chevaux, sur le terrain du Club des Chasseurs.

"HANDICAP DE CONSOLATION."—Une bourse de $100, $75 au premier cheval et $25 au second ; pour les chevaux battus à la présente reunion, les vainqueurs sont exclus ; sur le terrain des courses du "green steeplechase," les entrées devant être terminées immédiatement après que la coupe du Club des Chasseurs aura été gagnée.

CONDITIONS.

Les entrées doivent être adressées au secrétaire le ou avant VENDREDI, le 24 Oct, à 4 heures P.M., au St Lawrence Hall.

Entrée, cinq par cent.

La moitié de l'argent pour un "walk over."

Il sera alloué aux écuyers un poids de 5 lbs excepté dans les handicaps.

Les écuyers devront être en costume de jockey

La décision des juges sera sans appel.

Poids [welter] suivant l'âge ; chevaux de 3 ans 9 st. 12 lbs ; 4 ans, 10 st 12 lbs ; 5 ans, 11 st. 8 lbs ; 6 ans, 12 st.

On peut obtenir des insignes en faisant application au secrétaire.

C. J. ALLOWAY,
Secrétaire.

16 octobre.—33 k

**INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS.**

*Inauguration des Séances d'hiver.*

Lecture par M. EMILE BONNEMANT.

VENDREDI, le 24 OCTOBRE courant, une séance publique de l'Institut des Artisans Canadiens, aura lieu à la SALLE DE L'UNION ST. JOSEPH, coin des rues Ste Catherine et Ste. Elizabeth, à 8 heures précises du soir.

M Emile Bonnemant fera un entretien sur quelques sujets de haute importance pour les artisans.

L'entrée sera libre, et il y aura des siéges réservés pour les Dames.

Le Secrétaire,
C. D. THERIAULT,

Montréal, 20 Octobre 1873.—37

**CLASSES.**

Les Classes du Conseil des Arts et Métiers, sous la direction de M. N. BOURASSA, (ouvertes aux membres des Instituts d'Artisans et des associations littéraires) commenceront LUNDI SOIR, le 20 courant, à 7.30 h, dans les chambres du Conseil, No. 75, rue St. Jacques, et se continueront pendant tout l'hiver dans l'ordre suivant, savoir :

*Lundi et Jeudi*—Dessin Mécanique et Dessin d'Architecture,—MM. W. King et A. D. Steel, Professeurs.

*Jeudi et Vendredi* — Dessin d'Ornement, figure, paysage, etc., — Professeur Wm. Lorenz.

*Mercredi*—Géométrie pratique, — Professeur Godin.

Modelage, — M. N. Bourassa, Professeur *pro temp*.

Par ordre du Conseil.

18 oct.—35 q

**CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU NORD.**

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'au 20 OCTOBRE prochain, pour barres de jonction de chemin de fer et bois pour clôtures, requis pour la construction de la Ligne entre Hochelaga et Grenville. Aussi pour la Ligne d'embranchement de Ste Thérèse à St. Jérôme.

Pour détails voir affiches, ou demandes aux entrepreneurs.

DUNCAN MACDONALD & CIE,
Bloc Barron,
Montréal,

Montréal, 20 septembre, 1873.—14 um c

**LE CHEMINS DE FER DE COLONISATION DU NORD DE MONTREAL.**

L'époque fixée pour recevoir des soumissions pour les liens de traverse sur la partie de la ligne comprise entre Ste Thérèse et Grenville a été remise au quinzième jour de Novembre.

DUNCAN MACDONALD & CIE,
Contracteurs.

Montréal, 18 Oct. 1873.—31 l

**VENTE PAR ENCAN.**

*PAR P. J. KEARNEY.*

**VENTE PAR ENCAN**

DE

*Sleighs, Robes de Buffle, etc., etc.*

Le soussigné a reçu instructions de P. E. NORMANDEAU, Notaire Public de vendre par Encan, JEUDI, le 30 OCTOBRE courant (1873), aux écuries coin des Rues Dorchester et Campeau, à Montréal, les effets mobiliers de la communauté de biens qui existait entre le défunt JAMES BROWN, en son vivant maître-charretier, et son épouse BRIDGET CONNOLLY, consistant en Voitures d'Hiver, Robes, &c.

Vente à DIX heures.

Montréal, 20 Octobre 1873.

P. J. KEARNEY,
Encanteur.

37—1 p

**ARGENT A PRETER,**

Par la Société Provinciale de Construction Permanente sur garanties de biens-fonds.

S'adresser à

GEORGE B. MUIR,
Sec Trés.
Bureau 175, rue St. Jacques.

21 oct.—37 t

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.**

Les cinquante et unième, cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante quatrième appropriations de la 1re émission, et les onzième, douzième, treizième et quatorzième de la 2me émission ont été déclarées pour JEUDI, le 30 Octobre courant à 7½ hs. du soir, dans la salle St. Jean-Baptiste, No. 18, rue St. Jacques, Montréal.

ALF. BRUNET,
Sec.-Trés.

Montréal, 11 Octobre 1873—30

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ST. JACQUES.**

Fonds d'Appropriation : $2,000,000

Composé de parts de $2,000 chaque.

BUREAU DE DIRECTION

J. P. Rottot, Ecr., M. D., Président.
Alfred C. Truteau, Ecr., Vice-Président.
Edmond Beauvais, Ecr., Secrétaire-Trés.

DIRECTEURS

Chs. Desmarteau, Ecr., Conseiller.
Jos. Brunet, Ecr., Conseiller.
Jacques Grenier, Ecr., Conseiller.
J. W. Crevier, Ecr.
Olivier Robert, Ecr.
Jos Beauchamp, Ecr.
Arthur Desjardins, Ecr.

Les Livres de Souscriptions de cette Société sont ouverts depuis quelques jours au magasin de Mr. Edmond Beauvais, le Secrétaire, au No. 357, de la Rue Ste Catherine, et ceux qui désirent y prendre des parts sont respectueusement priés de le faire sous peu attendu que l'empressement qu'on a déjà mis à souscrire obligera la dite Société à les fermer très prochainement

Le Bureau de la dite Société se tiendra sur la Rue Ste Catherine, dans le Quartier St. Jacques, et sera aussi ouvert tous les soirs après six heures pour faciliter l'expédition des affaires.

Les avantages incontestables que cette Association offre sur les autres sociétés de ce genre dont elle diffère dans son mode de remboursement, lequel remboursement n'étant que de quinze cents piastres dans chaque appropriation de deux mille piastres, sont pour les Directeurs et le public un sûr garant de la réussite de cette entreprise.

Les dépenses de cette société seront toujours très minimes, vû qu'il n'y a qu'une seule classe appelée "Classe d'appropriation."

Par ordre.

E. BEAUVAIS,
Secrétaire-Trésorier,
357, Rue Ste Catherine.

Montréal, 6 Octobre 1873. 25

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.**

*Seconde Emission d'Actions.*

Le livre de Souscription aux Actions de la SECONDE ÉMISSION est ouvert au public.

ALFRED BRUNET,
Secrétaire-Trésorier.
No. 34, Rue St. Jacques.

Montréal, 16 Juillet 1873.—261

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE LA PUISSANCE,**

No. 55, Rue St. Jacques, Montréal

Fonds d'appropriation souscrit $3,000.000.

*Fondée le* 14 *Avril* 1872.

Fonds Permanent

A souscrire $100 000, en parts de $100 et payables DIX pour cent tous les trois mois.

Le dividende pour les six mois finissant le 1er mars, a été au taux de neuf pour cent par an, ce qui a cependant laissé des profits considérables pour porter au fonds de réserve.

Département d'Epargnes

6 pour cent pour sommes au dessous de $500 prêtées à court avis, 5 pour cent pour sommes au dessus de $500.

SEPT POUR CENT pour toutes sommes prêtées à termes fixés de plus de trois mois.

F. A. QUINN,
Sec.-Trés.

Juin.—225 rv•

**LA COMPAGNIE DU CHEMIN A BARRIÈRES**

DE LA

*PAROISSE DE LAPRAIRIE.*

1ER VERSEMENT.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT donné que le PREMIER VERSEMENT du Capital de cette Compagnie aux taux de

DIX PAR CENT,

sera payable au bureau du soussigné, à Laprairie, le ou avant le DEUXIÈME jour de NOVEMBRE PROCHAIN.

JULIEN BROSSEAU,
Sec.-Trés. et Directeur Gérant.

Laprairie, 1er Octobre 1873. c 1—20

**LA COMPAGNIE DES CHARS URBAINS DE LA VILLE DE MONTRÉAL.**

*AVIS.*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette Compagnie sera tenue dans leur Bureau, No. 566, rue Craig, MERCREDI, le 5 Novembre prochain, à MIDI pour l'élection des Directeurs et la transaction des affaires en général de la Compagnie.

Le livre de transport sera fermé depuis le 20 du courant jusqu'au 4 du mois prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,

W. D. DUPONT,
Secrétaire.

Montréal, 20 Octobre 1873.—36

**BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.**

AVIS est par les présentes donné que l'on attire l'attention sur le Fonds non-payé de la Souscription, en vertu des résolutions passées à l'Assemblée Générale des Actionnaires, le 3 Juillet, 1869, et que ce Fonds est payable à la Maison de Banque, en cette ville, comme suit —

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2me versement de 10 p. cent le | 15 Août, | 1872. |
| 3me | " | 15 Nov., | 1872. |
| 4me | " | 15 Fev., | 1873. |
| 5me | " | 15 Mai, | 1873. |
| 6me | " | 15 Août, | 1873. |
| 7me | " | 15 Nov., | 1873. |
| 8me | " | 15 Fev., | 1874. |
| 9me | " | 15 Mai, | 1874. |
| 10me | " | 15 Août, | 1874. |

Par ordre du Bureau,

JACKSON RAE,
Caissier.

Montréal, 2 Juillet, 1872.

**LA BANQUE DU PEUPLE.**

AVIS est donné à tous ceux que cela peut concerner, que NELSON DAVIS, Commerçant de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, s'est retiré de la corporation de La Banque du Peuple et qu'il a cessé d'en faire partie depuis le TRENTIÈME jour du mois d'AOUT dernier.

A. A. TROTTIER,
Caissier.

Montréal, 1er Septembre, 1873. 299—dm

**VENTE PAR ENCAN.**

*PAR HENRY J. SHAW.*

**AUJOURD'HUI.**

**VENTE IMPORTANTE**

Et pleine d'attraction d'une collection considérable et magnifique d'Oiseaux empaillés, au plumage le plus rare et le plus éclatant de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et des Indes Orientales.

AUSSI,

Plusieurs beaux échantillons d'Oiseaux Indigènes, disposés en groupes et perchés, sous des globes de verre. Ils peuvent servir d'une digne manière à l'ornement des salons et des cabinets. Tous ces oiseaux sont parfaitement conservés et empaillés de la manière la plus durable et la plus naturelle par le célèbre ornithologiste et Taxidermiste, C. F. GALBRAITH de New York.

Cette collection doit être exposée aux nouveaux magasins de M. SHAW, Rue Craig, VENDREDI, le 17 courant. La vente commencera

*SAMEDI APRES-MIDI, LE* 18.

et sera continuée LUNDI et MARDI suivants.

Elle comprend plus de DEUX MILLE OISEAUX et représente environ SIX CENTS DIFFÉRENT ECHANTILLON ; dans l'ensemble cette collection est la plus belle qui ait jamais été montrée en Canada.

Vente chaque jour à DEUX heures.

HENRY J. SHAW,
Encanteurs.

27

**VENTE SPECIALE DE MEUBLES COUTEUX ET ELÉGANTS**

Comprenant des articles de choix pour une valeur d'environ $4,000 ; aussi dix glaces de dimensions et de prix, magnifiquement encadrés.

*MARDI prochain, à DEUX heures P.M.*

Je vendrai, à mon nouveau Magasin, Rue Craig, près du Carré Victoria, quelque chose de réellement bon en fait de meubles comprenant deux Buffets neufs et de prix, grandes dimensions ; quatre plus petit, deux chiffonniers, trois magnifiques Buffets de chambre à déjeûner, Chaises de salle à diner couvertes en cuir, six belles Tables à diner du dernier goût, quatre autres de plus petites dimensions, deux Services de salon en coton ; quatre do en reps, quatre magnifiques Services de Chambres à coucher avec dessus en marbre blanc et panneaux en noyer Italien, (très couteux), quatre de plus petites dimensions et de moindre prix ; statues, Bibliothèque et tables centrales ; Jardinières et Supports de fleurs ; aussi de jolis Services peints de chambre à coucher, Canapés, Chaises, Casiers, Garde-robes et une variété d'autres articles comprenant dix Miroirs de cheminée très élégants et de grandes dimensions avec Cadres dorés et sculptés. Vente à DEUX heures, MARDI, le 21.

HENRY J SHAW,
Encanteur.

25

**PIANOS ACCORDÉS.**

Le soussigné ayant engagé UN ACCORDEUR DE PIANOS de première classe venu de Boston, informe ses pratiques et le public que toutes les commandes laissées à son Bureau seront satisfaites avec attention et promptitude.

HENRY J. SHAW,
726, Rue Craig, près le Carré Victoria.

9 Septembre. 1

**GRILLES DE CUISINE.**

Le soussigné a en main à ses Salles d'encan, des échantillons des grilles de cuisine, qui ont prouvé par l'expérience qu'elles sont les plus économiques de toutes celles qui existent. En une année le citoyen couvre le prix de l'achat par le profit. Tous les teneurs de maison devraient nous faire une visite et s'en procurer.

HENRY J. SHAW,

**A LOUER**

Hôtel Jacques-Cartier, sur la Place Jacques-Cartier.

S'adresser à

A. PREVOST et CIE.,
266 et 268, rue St. Paul.

10 fév.—129

**AUX TANNEURS.**

A LOUER un très beau Lot pour une TANNERIE, en face du Canal,

AUSSI,

Plusieurs magnifiques LOTS pour les mêmes fins, à l'extrémité Est de cette ville.

WM. A. CURRY,
162, rue St. Jacques.

1 Fév ler.—108 a k

**LOT A BATIR A VENDRE.**

Sur la rue Sherbrooke, entre les rues Aylmer et des Conseillers de Ville. Grandeur du lot, 27,6 x 96. Comme le propriétaire a laissé le pays, on peut obtenir le lot à bon marché.

WM. A. CURRY,
132, rue St. Jacques,

18 anvier—108 a k

**A VENDRE.**

*(UNE BONNE AFFAIRE,)*

**LE MANOIR HARWOOD**

**VAUDREUIL,**

*AVEC 500 ARPENTS DE TERRE.*

Cette magnifique propriété situés sur les bords de l'Outaouais, à 25 milles de Montréal, à ½ mille de la gare du Grand-Tronc, et à proximité du village de Vaudreuil, est regardée comme un des meilleurs terrain que l'on puisse voir, sol alluvien, sous le rapport de la production du blé, de l'orge, de l'avoine, des pois, des légumes, du trèfle du foin de la meilleure qualité. Les paturages sont très riches. Il y a une maison de première classe, en pierre de taille, avec toit en ferblanc, granges, étables, maisons de ferme, etc. Ce terrain peut rapporter facilement $20 de produit par arpent, chaque année et 5 fois ce montant en légumes.

Prix $60 par arpent, maisons et granges comprises dans cette somme.

Possession immédiate. La propriété se paiera elle-même par les revenus des trois années. Une charrue mue par la vapeur peut être employée sur toute l'étendue de ce terrain, qui n'offre aucune inégalité et est débarrassé de toute pierre. C'est la propriété qui convient à un bourgeois fermier, désireux de faire la culture sur une grande échelle, et de posséder une splendide résidence de campagne, entourée d'un beau paysage.

A C. DE LOTBINIERE HARWOOD,
Executeur, Vaudreuil.

4 août—275

**A VENDRE.**

LOTS A BATIR à côté du "Sacré-Cœur," Sault-au-Récollet. S'adresser à

L N F ROY.

11 janvier 1873 104—3 a k.

**A VENDRE**

Sur la rue St. Elizabeth, en haut de la rue Sherbrooke, 11 LOTS A BATIR de 26 pieds de front sur 116 pieds de profondeur, avec une ruelle en arrière.

Conditions libérales. Commodes. Titre parfait. On pourra voir les plans sur les lieux, chez le propriétaire.

HYPOLITE GONEE,
No. 68, rue Ste. Elizabeth.

Montréal, 8 Octobre 1873.—27 dz p

**A VENDRE**

UNE APPROPRIATION de la Société de Construction Métropolitaine de

**$2,000.**

S'adressez au Bureau de la Société ou chez

DUFRESNE & McGARITY,
221, Rue Notre-Dame,

15 Octobre. 32—s

**A VENDRE,**

Une appropriation de la Société de Construction Métropolitaine,

**$1,000.**

S'adresser chez,

RENAUD & GARIEPY,
No. 162 et 164, Rue Notre-Dame

17 oct.—34 s

## RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

### Concerts Classiques.

Le premier concert classique de M. S. Mazurette, a été donné hier soir, au Palais Royal, (Queen's Hall). L'élite de la société Montréalaise s'y était donné rendez-vous.

Lorsque M. Mazurette a paru sur l'estrade, un tonnerre d'applaudissements s'est fait entendre. Le public de la ville qui, depuis près de trois ans, avait entendu vanter par les feuilles étrangères cet enfant de Montréal, voulait lui prouver qu'il savait apprécier son beau talent et les études approfondies qu'il a faites de l'art des Weber, des Liszt et des Rossini. La joie rayonnait sur toutes les figures : un artiste-musicien, notre compatriote, qui s'est fait un beau nom chez nos voisins, allait prouver que les compliments flatteurs qu'on lui avait faits étaient bien mérités.

M. Mazurette a exécuté d'abord, sur le piano, quelques morceaux qui ont fait voir aux assistants qu'il connaissait à fond son art. Aussi les applaudissements ne lui ont pas manqué. Mais le morceau qui a valu le plus grand succès à M. Mazurette, a été le "Home Sweet Home," arrangé par notre pianiste canadien lui-même. Ce morceau seul, vaut n'importe quel concert. Nous ne pouvons faire mieux que de dire ici ce que le *Times* de Troy disait au sujet de ce chef-d'œuvre : "Le "Home Sweet Home" est vraiment admirable." Les variations qui représentent une tempête sur mer, expriment à perfection le bruit de l'ouragan, le sourd mugissement du roulis et l'éclat de la foudre. M. Mazurette a composé cette belle musique au milieu d'une tempête sur mer.

M. Mazurette a exécuté plusieurs autres morceaux très-difficiles et d'un grand mérite ; le temps ne nous permet pas de les mentionner ici

M. Will. H. Stanley a chanté "Let me like a soldier fall" et "Good bye sweet Heart"; il a été rappelé.

Mademoiselle Ivy E. Daniels a chanté avec un grand succès "He has gone and left me," musique de M. Mazurette. Puis le violoniste, M. Luderer, nous a fait rêver à Venise, en jouant la "Barcarole" de Paganini.

Ce soir il y aura un nouveau programme, à l'exception du "Home Sweet Home", que M. Mazurette exécutera de rechef à la demande de plusieurs amateurs. C'est le deuxième et dernier concert que donnera ici la troupe Mazurette. Il ne faut donc pas y manquer, si l'on ne veut pas perdre une belle occasion d'entendre quelque chose de merveilleux en fait de musique. Pensons au "Home Sweet Home!"

### La troupe Mazurette.

Nous traduisons ce qui suit du *Daily Expositor* de Brantford, Ont., de samedi, 11 octobre courant :

Au concert de M. Mazurette, hier soir, l'auditoire comprenait presque tous les *dilettanti* de Brantford, ainsi qu'un grand nombre de citoyens qui assistent rarement à ces concerts, mais qui ont été attirés à celui-ci par la renommée du grand pianiste, et les bons rapports qu'en ont faits ceux qui ont assisté à la soirée de lundi. Le programme était des plus complets, et les auditeurs ont prodigué des applaudissements frénétiques aux exécutants.

En premier lieu, sont venus de magnifiques, morceaux de piano joués par M. le professeur Mazurette, passé maître dans cet art si difficile de la musique. Tous les tons, aigus et graves, forts et doux, gais ou plaintifs, rapides ou lents, que peut rendre le piano semblent plutôt naturels qu'acquis par l'etude. Quand M. Mazurette touche le clavier, il en tire des sons qui expriment à perfection la marche d'une armée, le chant de l'oiseau, le bruissement des feuilles, le clapotement des vagues, l'éclat de la foudre ; tout en un mot y est exprimé d'une manière admirable.

La partie vocale du concert a été en tout digne d'éloges. M. W. H. Stanley, tenor soliste, possède une voix claire et flexible. Il a rendu deux soli qui lui ont mérité les applaudissements de la foule. M. Lloyd, bariton, bien que très-jeune, a une voix puissante et chante correctement. M. Mazurette lui même a chanté un morceau des plus agréables à entendre. Ayant été rappelé, il a chanté deux couplets de la *Marseillaise*, comme un français seul peut la chanter. Il s'accompagnait au piano.

M. Luderer a joué un morceau de piano.

La troupe Mazurette n'a peut-être pas eu, pécuniairement parlant, tout le succès que lui méritent ses capacités. Mais nous avons la confiance qu'à mesure que cette troupe avancera dans le pays, sa réputation la précédera, et avant qu'elle quitte le Canada, les salles où se donneront ses concerts, seront remplies d'assistants.

M. Mazurette et sa troupe partent immédiatement pour Montréal et les autres villes de la province de Québec. Les citoyens de Brantford espèrent avoir encore l'occasion de les entendre.

### Témoignage d'estime.

Les marchands de cette ville ont présenté, samedi après-midi, une adresse à M. A. M. Delisle qui vient de résigner ses fonctions de collecteur des Douanes du port de Montréal, fonctions qu'il remplit depuis environ sept ans.

Cette adresse parle hautement en faveur du zèle fonctionnaire public qui en est l'objet et tout commentaire serait inutile. Elle a été lue par M Andrew Allan. La voici :

A. M. DELISLE, ECR., MONTREAL.

Cher Monsieur,

Nous, les soussignés, importateurs et autres intéressés dans le commerce de ce port, avons appris avec un grand regret que le mauvais état de votre santé vous avait porté à demander d'être démis des fonctions difficiles de Collecteur des Douanes pour le port de Montréal et nous désirons vous exprimer ici, combien nous apprécions la manière dont vous avez accompli les devoirs importants que vous imposait cet emploi. Il n'est plus besoin de cacher, maintenant, que, lorsque vous avez été nommé, il y a environ sept ans, plusieurs se demandaient si votre manque d'expérience dans le commerce, ne serait pas une obstacle sérieux à l'exercice de vos fonctions. Nous sommes heureux de dire que ces doutes ont bientôt disparu. Plusieurs de vos fonctions sont réellement d'un caractère quasi-judiciaire, et votre longue expérience dans la comparaison et l'interprétation des lois et des statuts, a donné à vos décisions officielles un poids et une autorité qui, de prime abord, ont commandé le respect de tous. Votre grande connaissance des hommes vous a aussi permis de prendre promptement en considération le désir naturel et universel de l'homme honnête de pouvoir échapper aussi facilement que possible à ces embarras physiques qui, nécessairement, paralysent le commerce, et à ces tentatives frauduleuses faites au préjudice du gouvernement. Ainsi, quand le revenu du pays est soigneusement gardé, aucune restriction vexatoire ou inopportune n'est imposée au commerce. Nous espérons sincèrement que, maintenant que vous n'avez plus à accomplir cette tâche ardue, vous reviendrez promptement à la santé, que vous pourrez encore, pendant de longues années, consacrer votre grande énergie et vos capacités à l'administration d'affaires publiques, aussi bien qu'au progrès de vos intérêts privés.

Montréal, octobre 1873.

(Signé) David Torrance, George Stephenson & Cie., Gault, frère et Cie., Rankin, Beattie et Cie, F James Claxton et Cie, George Wincks et Cie, W McMaster et Cie, John C McLaren, Henry Morgan et Cie, H Shorey et Cie, Sutherland, Hardy et Fleeming, Plimsoll, Warnock et Cie, Empey Johnston et Cie, Russell et MacLean Aaeusgen et Ousedinger, James O'Brien et Cie. Mulholland et Baker, Ferrier et Cie, Crathern et Caverhill, Winn et Holland, Lasleet et Russell, Leitch, MacLean et Cie, S Waddell et Cie, Henry Thomas, Jesse Joseph. M P Ryan, Wm Darling et Cie, James Hutton et Cie, R Campbell et Cie, J B Rolland, J. D Rolland, S J B Rolland, jr., J P Clarke et Cie, J G McKenzie et Cie, Gillespie Moffatt et Cie, James Donnelly, Thomas May et Cie, W W Ogilvie, A Bernard (maire), Hugh McLennan, Hugh et Andrew Allan, N S Whitney, Tiffin et frère, D Masson et Cie, Morland, Watson et Cie, E Hudon, fils et Cie, Lymans, Clare et Cie, Peck, Benny et Cie, William Workman, Ireland, Gay et Cie, Simpson, Whitehead et Cie, Hiam et Ostell, McDougall, Logie et Cie, Donovan et Williams, A Giberton, Bryson et Cie, Wulff et Cie, Joseph Kiskup, Sterling, McCall et Cie, Beling et Lamotte, Per B Massin, A K F McAllen, John Watson et Cie, Sautell et frère, E Heuser, V Hudon, J B Beaudry, D Masson, J Grenier, D P Beattie, John L Cassidy et Cie, Villeneuve et Lacaille, H H Merrill, A A Trottier, J F Sincennes, Henry Judah, Henry Starnes, R B Angus, J W Christian, P S Murphy, H Cotté, E J Barbeau, Joseph Walker et Cie, A S Hincks Burland, Lafricain et Cie, Pillow, Hersey et Cie, McMullen, Adams, et Cie, P et J Rooney, R Mackenzie, Ovide Ste. Marie, Bown et Magor, Charles Dowling, A Brester, Boyd, Egan et Cie, Boyd et Arnton, Jackson, Holt et Cie, Thompson, Moodie et Houghan, Nelson Davis, F Dolan, B F Davis Patrick Rooney, John Rafter et Cie, M Kortosk et Cie, David Shaw, Mullarky et Cie, Edward Nield et Cie, James W Muirhead, J Bissett, Coulthurst et Macphie, M Fisher et fils, Ascher et Cie, B Levin et Cie, J B Stephenson et Cie, J Rattray et Cie, G Rolland, J Laurin, Chas W. Walters, L J Béliveau, W L Haldimand, Cuvillier et Cie, J B Rolland et fils, Auguste Couillard, Ives Kieran, J Bte Vinet, Philip Henry, E E Beaudry, P N Fauteux, L N Dufresne, Malcolm Peters, Thomas Thibaudeau, Henry J Gear, A Laluze et fils, A A Mullin, E Chanteloup, Benngelloc, Cheeson et Cie, Robt Dawes, T B Warren.

M. Delisle répondit à l'adresse dans les termes suivants :

Messieurs,

Quelque agréable que puisse être la perspective de n'avoir plus à remplir des fonctions difficiles, aucun homme qui, comme je l'ai fait, depuis mon jeune âge, a passé sa vie à travailler, ne peut abandonner ces mêmes fonctions sans regret. C'est presque comme si l'on disait "j'ai cessé de vivre." En ce moment, il m'est donc agréable de recevoir de la part des citoyens aussi capables de juger que vous l'êtes, l'assurance que je n'ai pas travaillé en vain. Tant que je vivrai, je me rappellerai avec bonheur que j'ai été assez longtemps collecteur des Douanes du port de Montréal pour vaincre la défiance naturelle avec laquelle on a accueilli ma nomination, et mériter un témoignage d'estime comme celui que vous me donnez aujourd'hui. Les devoirs d'un collecteur de Douanes sont, comme vous le remarquez, d'un caractère souvent désagréables, mais le désagrément est facilement amoindri, quand les importateurs sont animés de l'honneur qui fait agir les marchands de Montréal.

Je vous remercie, une fois encore, de vos bonnes paroles et, vous souhaitant toute la prospérité que méritent à si juste titre votre industrie et vos entreprises.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très-obligé et très-humble serviteur,
A. M. DELISLE.

### Affaire Gareau.

A la demande des avocats de Louis Abraham Gareau, le poursuivant, le règlement suivant a été proposé et après délibération, accepté par les défendeurs.

Les soussignés en vu de régler les difficultés et les procès qui sont actuellement pendant entre eux tant en Cour Supérieure qu'en Cour du Banc de la Reine, conviennent ce qui suit

Les actions de dommages intentées par Charles Gareau contre Dame Aurélie Vincent, Alphonse Gareau, Alfred Gareau et H. Vincent sont discontinuées, chaque partie payant ses frais et toutes difficultés qui jusqu'à ce jour ont pu avoir lieu, entre les parties concernées dans ces causes sont définitivement réglées sans recours aucun de la part des dites parties.

Madame Aurélie Vincent procédera à son jugement de séparation de corps contre L. A. Gareau, ce dernier discontinuant sa demande incidente et la preuve se fera *ex parte*, excepté quant au montant de la pension qui sera laissé à l'arbitration de la Cour.

Il n'y aura aucun recours de la part d'aucune des parties mentionnées soit dans les actions de dommage, soit dans l'action en séparation, pour les causes mentionnées dans ces actions, y compris toutes les difficultés de l'émanation du warrant du dix-sept Juin dernier les parties entendant transiger définitivement sur toutes les difficultés survenues entre elles relativement à ces affaires.

La poursuite criminelle est discontinuée par suite de cette arrangement.

L. A GAREAU,
CHARLES GAREAU,
AURÉLIE VINCENT,
A. VINCENT,
ALFRED GAREAU,
ALPHONSE GAREAU.

Après avoir signé cet arrangement, le poursuivant ayant déclaré par ses avocats n'avoir plus de témoins à faire entendre sur instruction du juge, les accusés furent immédiatement acquittés.

Montréal, 16 Octobre 1873.

### Liste des Brevets d'Invention, etc.

*Accordés pour le Canada, pendant la semaine expirée le 18 Octobre 1873.*

(Préparée par T. G. Coursolles, Ottawa).

2775—Machine à tordre le linge, T. Forfard, Watertown, Ont.
2776—Machine à étendre le cuir, C S Reed, Oakville, Ont.
2777—Mètre pour mesurer les fluides, H Q Howley, Albany, N. Y.
2778—Machine à séparer et nettoyer le gruau, B T Trimmer, Rochester, N. York.
2779—Appareil contre le feu, J Hay et F Perks, Montréal.
2780—Attrape-punaises de pommes de terre, D J McArthur, Lobo, Ont.
2781—Extrait de tan, W Farris, Yarmouth, Me., E. U.
2782—Chaise combinée, D Vass, Montréal.
2783—Moissonneuse et Faucheuse, S Crawford, London, Ont.
2784—Emballage mécanique, M Harris, Jamestown, N. Y.
2785—Manière de tanner le cuir, W Stock, Sussex Vale, N B.
2786—Extincteur, W B Dick, Glasgow, Ecosse.
2787—Poêle, E Vernon, Hamilton, Ont.
2788—Propulseur, J Rourk, Kingston, Ontario.
2789—Harnais et échelle de sauvetage, M Parent, Montréal.
2790—Outils d'assemblage, I Kinney, London, Ont.
2791—Combustible, W H Cary, No. 25, Royal Crescent, Notting Hill, Angleterre, (extension).
2792—Timon amélioré, J Maguire, Montréal.
2793—Scierie mécanique, P Gerlach, Cleveland, Ohio, E U.
2794—Couchette à ressorts, H. Baker et A Doney, Saratoga, N. Y.
2795—Engin à vapeur à Balancier, W P Bartley, Montréal.
2796—Dent de scie, W P Miller, New-York.
2797—Chaise d'enfant, E J Emmons, New-York.
2798—Alarme contre les voleurs, W. H. Simmons, Acton Vale, Québec.

*Droit d'Auteur.*

464—"A wreath of Rue and the sacred lake", —Annie Mountain, Bulford, Angleterre.

### Le pèlerinage de Sainte-Anne.

L'*Espérance du peuple*, de Nantes, publie une longue relation du pèlerinage de Sainte-Anne. Elle cite parmi les pèlerins les généraux de Charette et de Lauriston, le duc de Rohan, le prince et la princesse de Léon, les députés de Lorgeril, de Keridec, de Kerdrel, Martin (d'Auray), du Bodan, de Ploger, Fresneau, de Kermenguy, et M. de Cadoudal.

L'évêque du diocèse, entouré d'un nombreux clergé, a traversé la foule agenouillée en la bénissant.

Après la messe, l'évêque a prononcé un discours.

A une réunion qui a eu lieu après la cérémonie religieuse, M. le comte de Gouyon y a pris la parole. Nous empruntons à l'*Espérance du peuple* la conclusion de son discours :

Sur le point d'atterrir, restons plus que jamais unis, vigilants, fermes, résolus, et si—ce qu'à Dieu ne plaise—quelques brisants encore nous attendent au rivage.... ayons confiance toujours ; cette fois nous en triompherons, c'est l'heure de Dieu qui sonne ; le navire que nous montons, Messieurs, porte la fortune de la France ; il a pour lui le droit, le vent... et l'Etoile de la Mer !

Terre ! messieurs, terre !
Et à la santé du roi !

VIVE LE ROI !

Messieurs,

Il est une autre santé qui nous est chère et que nous ne pouvons oublier ici : c'est celle de la nouvelle Marie-Thérèse que la France connaîtra bientôt et qu'elle entourera de la respectueuse affection qu'elle porta longtemps à ce nom vénéré, doublement sacré pour elle par la vertu et le malheur.

A la santé de la reine Marie-Thérèse !

VIVE LA REINE !

Encore un toast, messieurs ; il a aussi sa place naturelle ici, car en acclamant le Fils aîné de l'Eglise, il ne faut pas oublier le père.

Ici, ajoute l'*Espérance du peuple*, M. de Gouyon se tournant vers le général de Charette, déclara qu'il n'appartenait qu'au brave chef des zouaves de porter ce toast : M. de Charette s'en est acquitté en quelques mots avec un entrain tout militaire.

AU PONTIFE-ROI !

a répété comme d'une seule voix toute la foule.

### Figaro en vacances.

LE PLAN AU GÉNÉRAL MORIONES.

I

Le senor Domingo Moriones y Murillo général des armées de la république espagnole, grand porte-épée des Cortès castillanes, descendant du Cid Campéador, illustre pourfendeur des carlistes, alphonsistes et autres manants, vilains et mécréants sans aveu, quitte Madrid et se dirige vers la Navarre pour réduire en poussière ce qui peut rester de l'armée du rebelle don Carlos de Bourbon.

Il part avec conviction, la main sur le pommeau de son épée de Tolède, trempée par l'armurier Gil lui-même :

Celui qui le mieux creuse, au gré des balles [filles,
Dans un pommeau d'épée, une botte à pas-[tilles.

Avant de quitter Madrid, il a eu une dernière entrevue avec Castelar.

Castelar lui a fait un de ces discours dont il a secret, et lui a demandé si les Cortès et la République pouvaient compter sur la victoire.

Moriones a juré par Notre-Dame del Pilar et a répondu à Castelar :

—Soyez tranquille, j'ai mon plan.

Castelar a voulu connaître ce plan et a questionné Moriones dans un de ces discours dont il a le secret.

Voici la réponse textuelle de Moriones, telle qu'elle nous est rapportée par les correspondances d'Espagne :

—Je n'ai ni soldats, ni argent, mais tout ce qui peut se faire avec rien, je le ferai !

—Reste à savoir ce qu'on peut faire avec rien, a répliqué le sage Castelar dans un de ces discours dont il a le secret et qui empoignent l'Europe.

—Avec rien ! a répété Moriones, et il a ajouté : c'est là l'idée mère de mon plan.

—Cela me suffit, a dit Castelar, dans un de ces discours dont il a le secret. Une pareille idée mère ne peut qu'engendrer d'admirables idées filles.

Puis Castelar est entré dans la grande salle des séances, et il a annoncé à ses collègues le départ du général Moriones. Le grand patriote n'a pas laissé échapper cette occasion de prononcer un de ces discours qui empoignent l'Europe.

II

Moriones est sur la route, avec son plan et rien du tout. Il n'a guère avec lui que cinquante chevaux, cinquante soldats de fantaisie, pas un seul fusil, pas un canon, pas un tromblon, pas une lame d'épée ; mais il a emporté une caisse pleine de castagnettes et plusieurs colliers ornés de grelots.

Il ne lui en faut pas d'avantage pour défaire les bandes de don Carlos, reconquérir les défilés de la Navarre et détruire le dernier des ennemis de la République espagnole.

Il marche à travers les sierras, rêveur et pensif. Derrière lui galopent les cinquante soldats de fantaisie qui charment leur loisir avec le chœur suivant :

Y en a qui s'croient plus fort qu'Moriones
Et qui sont moins fort qu'Moriones,
Nous avons, nous, l'vrai Moriones
Qui enfonce les aut'Moriones !

Le soir arrive, Moriones fait dresser les tentes, s'assied et se faisant apporter un encrier, des plumes et du papier, il se met à rédiger une certaine quantité de dépêches.

—Je leur ai dit, que tout ce qu'on peut faire avec rien, je le ferai ! eh bien ! ils vont voir, murmure-t-il sans cesser d'écrire.

Sa première dépêche terminée et cachetée, il appelle un des soldats, lui ordonne de seller un cheval et de se préparer à partir.

Le soldat obéit et revient peu d'instants après.

—Attache au cou de ton cheval ces grelots bruyants, dit Moriones, prends cette dépêche et mets la dans ta poche : prends ces castagnettes et attache les à tes doigts et cours vers Madrid, en faisant beaucoup de bruit. Tu t'arrêteras au seuil du palais des Cortès et tu remettras ta dépêche au seigneur Castelar.

Le soldat obéit derechef et bientôt il disparaît. Longtemps après qu'il est parti, on entend le bruit des grelots du cheval et le cliquetis joyeux des castagnettes du cavalier.

Moriones retourne à sa tente, et là, sans prendre le temps d'éponger son front ruisselant de sueur, il continue à écrire des dépêches, et à expédier des courriers pourvus de grelots et de castagnettes.

Quand l'aube paraît vermeille à l'horizon, Moriones écrit encore et murmure avec satisfaction :

« Tout ce qu'on peut faire avec rien, ai-je dit à Castelar, je le ferai ;... Oui, je le ferai ! »

III.

Pendant ce temps, Castelar parlait aux Cortès et prononçait un de ces discours qui ont le don d'empoigner l'Europe.

Tout à coup, il entend un bruit de grelots et un cliquetis de castagnettes. Il ouvre la fenêtre et aperçoit un courrier tout poudreux qui descend de cheval. Un frisson de joie agite le séduisant orateur.

—Une victoire, c'est une victoire, s'écrie-t-il dans un de ces discours dont il a le secret.

Le courrier entre, et, haletant, il présente les dépêches de l'illustre républicain.

Celui-ci les ouvre et les lit fiévreusement. La dépêche est courte mais elle est bonne.

Des bords de l'Ebre, 15 sept., 11 heures du soir.

Les bandes carlistes ont mordu la poussière. J'ai tué de ma propre main Santa-Cruz ; je poursuis don Carlos l'épée dans les reins.

MORIONES.

Castelar court aux Cortès qui ne sont pas encore dissoutes pour leur faire connaître la dépêche de Moriones. Comme elle est courte, il la développe dans un de ces discours qui ont le don d'empoigner l'Europe.

Tout à coup, avant même qu'il ait fini, on entend un nouveau bruit de grelots, un autre cliquetis de castagnettes ; un cheval, blanc d'écume vient de s'abattre dans la cour, un homme qui peut à peine se soutenir vient expirer aux pieds de Castelar en lui tendant un pli tout froissé.

Le pli est ainsi conçu :

Don Carlos acculé à Saint-Sebastien contre les rochers, malheureusement la marée est basse, il se défend encore, mais, à la marée haute, je le précipite dans l'Océan.

MORIONES.

Castelar éperdu court de nouveau à ses collègues et leur annonce ce nouveau triomphe dans un de ces discours dont il a le secret. Cette fois il est arrêté au milieu de son plaidoyer par l'arrivée d'un troisième courrier.

Une heure.

Il n'y a plus que cinq carlistes autour de don Carlos ; je suis en train de les tailler en pièces. La mer monte.

MORIONES.

Les Cortès se livrent à des cris de joie, et ne s'interrompent que pour écouter les actions de grace que Castelar adresse au vainqueur dans un de ces dicours qui ont le don d'empoigner l'Europe.

Mais les courriers se suivent d'heure en heure, puis de quart d'heure en quart d'heure. En l'espace d'une nuit, Moriones a apaisé la Catalogne ; il a passé au fil de l'épée tous les carlistes. A cinq heures du matin, don Carlos, dans l'eau jusqu'à mi-corps, n'avait plus qu'un bras, qu'une jambe et qu'un œil. Moriones balayait la plaine à cinquante lieues à la ronde, et pour empêcher les ennemis de se soustraire à la vengeance, il avait d'un coup d'estoc supprimé les Pyrénées.

Son œil voyait jusqu'à Bayonne.

Et ses coups sont si précipités, ses victoires si pressées et ses courriers si fréquents que Castelar, debout au milieu des Cortès, n'a plus même le temps de finir un de ces discours dont il a le secret pour recommencer un de ces discours qui ont le don d'empoigner l'Europe.

Au vingt-cinquième courrier, arrivé brusquement au début d'un de ces dicours dont il a le secret, le séduisant Castelar froisse la dépêche et s'écrie avec dépit :

—Ce diable d'homme remporte plus de victoires que je ne fais de discours !

ALBERT MILLAUD.

### Le patriotisme sera catholique.

Un jour, il y a quelques années, le *Journal des Débats*, qui ne craint jamais de faire de la peine aux gens, s'avisa de dire, par la plume de M. Molinari : "Il ne faudrait pas que le monde prît l'habitude "de croire que la France parle par la plume de M. Veuillot." Je rassurai comme je pus M. Molinari ; je lui fis observer que je n'avais rien dit de semblable à son sujet, et je le conjurai de ne pas répéter une phrase si malheureuse pour moi. En effet, cela n'allait à rien moins qu'à me faire perdre la parole, par l'extrême appréhension où je serais toujours qu'on ne tînt plus compte de M. Thiers ni de M. About, lesquels sont nés de mon temps, grâce à Dieu, pour corriger mes excès et faire honneur à la France. M. Molinari voulut bien ne point insister, de quoi je lui saurai toujours gré, et le propos qu'il avait tenu ne fit point de mal. J'étais même en train de l'oublier, lorsque M. About vint à son tour, pas plus tard qu'avant hier, avec son irréflexion accoutumée, jeter une parole très imprudente, bien propre à me flatter, sans doute, mais en même temps, bien capable de m'effrayer. Il parla du "généralissime Veuillot", qui commande même aux Jésuites, et qui lance ces bandes d'épouvantables pèlerins qu'on voit paraître de tous côtés et partout à la fois, comme s'ils voulaient prouver qu'il y a plus d'un pèlerin et plus d'une bande. Je ne répondis pas, parce que M. About, (caprice inexplicable du sort !), n'a pas toute l'influence qu'il mérite ; à tel point que, peut-être moi-même, je suis plus écouté que lui. Cependant j'avais des inquiétudes. Si on allait une fois, par hasard, monté comme on l'est, croire M. About ! Que deviendrais-je ? Généralissime des jésuites et des pèlerins ! D'un côté les jésuites et les pèlerins, craignant de s'engager sous ma bannière, ne voudront plus marcher, et ces beaux pèlerinages seront dissipés ; de l'autre côté que de gens vont venir me demander des emplois, des recommandations et des sommes ! Qui sait si M. About, se trompant lui-même, ne se dira pas qu'il a fait fausse route, et que c'est moi qui lui donnerai ce grand poste politique, après lequel il soupire en vain depuis si longtemps.

J'avais aussi un sentiment pénible en pensant à M. Molinari, que la Providence a fait naître en même temps que moi pour compenser les folies de ma puissance, et qu'on ne fait généralissime de rien, ni de personne.

Mais voilà bien autre chose : J'ouvre les journaux de M. Bismarck, et je trouve que M. de Bismarck aussi s'en mêle, et appelle la France "le pays des Veuillot." Veuillot tout court, s'il vous plaît ! Il dit Veuillot comme nous disons Bismarck. Quoi ! vous aussi Mgr. l'archichancelier. Comme M. Molinazi, comme M. About, vous daignez avoir peur de moi et vous appelez la France "le pays de Veuillot."

Car je ne pense pas que vous vouliez faire une insulte à la France, qui est un pays vaincu et malheureux, et qui vous a payé cinq milliards. On n'insulte pas des vaincus lorsqu'ils payent en honnête gens et en argent de poids. Vous êtes plus que cela au-dessus de M. Molinari et de M. About. Pour que vous preniez leur langage et que vous appeliez la France "le pays des Veuillot" il faut que la France et Veuillot vous fassent peur.

Je ne dis pas que vous ayez absolument tort d'avoir peur. Le pays de Veuillot sera en effet redoutable à l'*idée* de Bismarck. Mais que vous ayez peur ou non, l'expression est mauvaise, et elle trahit certainement votre pensée, qui ne peut être d'insulter la France. Je suis d'avis, Monseigneur, que vous fassiez donner une bonne réprimande à vos gens de la *Norddeutsche* pour s'être permis d'imiter le langage de M. About. Ce qui ne signifie rien de la part de M. About, coutumier du fait, est très grave de la part de M. le prince de Bismarck, chancelier de l'empire allemand.

Du reste, la France n'est pas "le pays de Veuillot" actuellement. Consultez le gouvernement, il vous dira lui-même. La France a été et redeviendra sans doute le pays de Veuillot, depuis cent ans elle ne l'est plus. Veuillot, et ceux qui pensent comme lui, ne sont dans ce pays-là que des exilés à l'intérieur. On les a dépossédés. Des insurgés et des séditieux le leur ont pris et y ont fait régner des lois nouvelles. Récemment ils y ont été battus par vous ; c'est tout ce qu'ils ont de commun avec leurs maîtres et les dieux nouveaux que ces maîtres ont introduits. Ils s'en souviennent, et leur maîtres le sauront.

Veuillot, Monseigneur, est un paysan du pays de Jésus-Christ et du pays de saint Louis, lesquels ne sont pas morts, ce que Veuillot sait très bien. Et quoique ce Veuillot ne soit rien, il a dit une parole que vous avez entendue et que vous commencez à comprendre : *Le patriotisme sera catholique !* Vous vous souvenez de cela, fils de Luther, et votre victoire ne vous paraît pas solide. Catholique veut dire immortel.

LOUIS VEUILLOT.

### ÇA ET LA.

Le *Figaro* qui a juré de ne laisser ni repos ni trêve à Victor Hugo, lui monte la scie suivante :

C'était à la foire de Saint-Cloud.

IL tira trois sous de sa poche et dit à ses amis.

"Répondez à ceci, et je payerai à chacun de vous un baton de sucre d'orge ; "Pourquoi un malfaiteur qu'on vient d'arrêter semble-t-il aveugle ?"

Et comme eux se taisaient, IL leur dit :

"Ce malfaiteur va être puni, donc il "n'est pas blanc. N'étant pas blanc, il ne "peut pas avoir l'air d'ivoire. N'ayant "pas l'air d'y voir, il semble être aveugle."

Puis IL remit ses trois sous dans sa poche.

Eux paraissaient consternés.

Au sein du conseil municipal de C......, près Paris.

On vient de construire une fontaine et l'on se demande quel objet d'art ou pourra bien placer dessus.

Les uns proposent une urne.

Les autres sont pour le buste de M. le maire.

Une querelle s'en suit.

—Allons, s'écrie un conseiller, mettons une cruche ! Ça conciliera tout le monde...

### COMMUNICATIONS.

*M. L'Editeur,*

Je vous prie, dans l'intérêt du public et des bouchers, d'insérer les faits suivants sous ma signature.

M. Thomas Moore a été nommé Inspecteur pour les marchés de viande de cette ville. Cette position requiert un homme sage, pénétrant, conciliant et impartial, mais je regrette de vous dire que ce monsieur n'est pas qualifié, et qu'une investigation la prouvera au de là de tout doute. Voici entre mille faits, les suivants :

En août dernier M. l'inspecteur confisquait un morceau de veau, à l'étal de M. Lavigne, au marché St. Laurent, et 5 jours après, le même morceau de viande lui est montré, et il le déclare bon à vendre. A l'étal de M. Jos. Denis, il confisque un jambon, et il est déclaré vendable et remis au propriétaire par les trois médecins du comité de santé. Il confisque à l'étal de M. Latreille un petit morceau de viande réservé pour ses chats, malgré ses représentations.

Au marché Bonsecours, il confisque un morceau de bœuf dans l'étal de M. Fullum, et la Cour a décidé et les journaux ont repété l'arbitraire et l'incompetence de l'inspecteur.

Au marché Ste Anne, il confisque une saignée de bœuf, à l'étal de M. Alphonse Maiette, et M. Johnston reprend de la brouette ce morceau de viande, le place sur son comptoir, et l'inspecteur le déclare bon à vendre (*fit for sale*). Il confisque un jambon dans un autre étal, dont un monsieur de vingt ans d'expérience dans le métier avait offert dix centins la livre.

Il a confisqué et pris un quartier de mouton à l'étal de M. Brière, et le Recorder a décidé qu'il n'était pas connaisseur.

M. l'Editeur, en mon nom et aux noms des bouchers, je crois devoir protester contre un officier qui devient une nuisance au public et aux individus en particulier.

Votre etc.,
JOS. DENIS.

*M. le Rédacteur,*

Bien que je n'aie pas l'habitude d'écrire dans les journaux et que j'ai des occupations autres que celle de faire des rapports à plaisir dans le genre de celui publié dans "l'Evening Star" du dix huit courant, rapport intitulé "Rapport de l'Inspecteur des Viandes," je crois devoir vous adresser ces quelques lignes, vu que mon nom s'y trouve mentionné et afin que le public sache à quoi s'en tenir sur ces prétendus rapports.

M. Moore, dans ce rapport, dit que le clerc du marché St. Jacques est d'avis maintenant de l'accompagner dans ses visites aux étaux des bouchers, mais qu'il n'est pas juge des viandes et que son assistance est en conséquence sans effet.

Je ne m'amuserai pas à discuter si j'ai les qualités requises pour être juge des viandes ; je laisse à M Moore dont les qualités sont sérieusement mises en doute depuis quelque temps sur cette question, à porter son jugement sur mon compte. Mais je puis dire comme un fait certain que lorsque j'aurai à enlever un morceau de viande, j'aurai la certitude qu'on ne pourra me prouver mon incapacité, ainsi qu'on l'a fait pour M. Moore. Quant à mon assistance, je ne la refuse pas, mais je ne veux coopérer en rien à l'exécution des devoirs d'un homme qui ne connaît rien, comme le prouvent les plaintes journalières qui s'élèvent sur le compte de M. Moore.

Je vois que M. Moore a des griefs contre moi. Je n'ai pas jugé à propos, lorsque M. Moore a publié des accusations contre moi dans l'un de ses derniers rapports, de lui faire expier la fausseté de telles accusations, mais comme ce dernier rapport est plus faux que tous les autres, je n'ai pas cru devoir le laisser passer inaperçu.

M. Moore, dans son premier rapport, n'a pas expliqué les motifs de mon refus de l'assister, tout en portant des plaintes. Eh bien, je lui dirai, puisqu'il n'a pas voulu se charger de cette besogne, que s'il était venu requérir mes services comme un gentilhomme doit le faire, je l'aurais reçu comme tel. Mais telle n'a pas été sa conduite vis-à-vis de moi dans cette circonstance. M. Moore est venu au marché et a enlevé un morceau de viande très frais qui avait été visité par cinq témoins et il aurait voulu que, contrairement à ce témoignage, j'aurais décidé suivant son opinion que le morceau de viande n'était pas bon et que les cinq témoins n'étaient pas juges compétents, quoiqu'ils fussent des bouchers. Nous verrons si ce témoignage doit être accepté, car une enquête a été demandée sur ce fait.

En attendant, je proteste contre les accusations de M. Moore, car elles sont sans fondement, ce monsieur n'ayant aucune des qualités requises pour l'emploi qu'il occupe au grand mécontentement du public.

Je demeure, votre etc.,
T. GIROUX.


## VENTE PAR ENCAN.

*PAR BOOKER et RITCHIE.*

MAGNIFIQUES PIANOS.

*LES TROIS MAGNIFIQUES PIANOS*

RAINER

Médaillés, seront vendus,

JEUDI, le 23 OCTOBRE courant.

Les Soussignés vendront par encan à leurs Salles de vente No. 630, RUE CRAIG,

No. 12—(Grand Elliptique de la Puissance.)
Guelph 1873, 1er prix pour les meilleurs Pianos.
London, 1873, 1er prix pour les meilleurs Pianos.
London, 1873, 1er prix pour les meilleurs Pianos de différente sorte.

No. 3.—Piano carré.
London 1873, 1er prix sur tous les Pianos carrés.
Guelph, 1873, 1er prix hautement recommandés.
Guelph, 1872, 1er prix sur tous les concurrents.

No. 9.—Grand Piano carré.
Guelph, 1873, 1er prix et aussi à toutes les Expositions depuis 1851 auxquelles a concouru le manufacturier.

Vente à DEUX heures P.M.,
BOOKER & RITCHIE, Encanteurs.
36

VENTE PAR CATALOGUE,

*MUSIQUE NOUVELLE,*

Jeudi, le 23 Octobre courant.

Immédiatement après la vente des Pianos qui ont remporté les prix ; vente faite par ordre des Exécuteurs représentant un amateur bien connu, seront vendus

3000 *Morceaux de Musique nouvelle,*

en lots de 6 à 10 prix suivant le catalogue imprimé qui sera prêt Lundi.

Vente à DEUX heures,
BOOKER & RITCHIE, Encanteurs.
36

LIVRES ! LIVRES ! LIVRES !

LUNDI le 27 OCTOBRE courant.

Les soussignés vendront par encan à leurs salles de ventes, nouvelles bâtisses Tiffin, No 650, rue Craig, la consignation annuelle de livres de

E. Lumley de Londres, Angleterre.

Les catalogues complets et intéressants comme à l'ordinaire, accompagnent les livres et seront prêts à être distribués Samedi prochain, le 11 courant.

Ventes chaque soir à sept heures P.M., jusqu'à ce que tous les articles soient vendus.

BOOKER & RITCHIE, Encanteurs.
25

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

ISIDORE CLÉMENT, faisant affaires au No 354½, Rue Ste. Catherine, sous les nom et raison de CLÉMENT & FRÈRE,

FAILLI.

FONDS DE BANQUEROUTE !

Le soussigné, offrira en vente, par Encan Public, à tant dans le £, sur Evaluation d'Inventaire.

SAMEDI, LE 25 OCT., 1873.

le STOCK DE MARCHANDISES SÈCHES, appartenant à la susdite faillite et comprenant un Assortiment général et varié d'Effets nouvellement achetés

*MONTANT TOTAL :* $6,000.

Conditions : 3 et 6 mois, par Billets endossés.

DE PLUS,

Pour argent comptant, les ACCESSOIRES DE MAGASINS, valeur $114, et le loyer du Magasin jusqu'au 1er Mai 1873.

VENTE A MIDI.

L'Inventaire du Stock peut être vu, et d'amples informations obtenues en s'adressant à TYRE, PERKINS & LAJOIE, No. 97, Rue St. Jacques, Montréal.

Le magasin sera ouvert pour Examen du Stock, Vendredi et Samedi jusqu'à l'heure de la vente.

JAMES TYRE, Syndic.

Montréal, 20 Octobre 1873.

N. B.—Les personnes endettées envers la Faillite ci-dessus, sont requises de payer leur compte au Bureau du Syndic, sans retard, si elles veulent s'éviter des frais de poursuite.

87—1

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'Affaire de

GÉDEON LAROQUE, faisant affaires sous les nom et raison de Laroque & Cie., Fondrie de Longueuil, commerçant,

FAILLI.

Vente d'un Fonds de Banqueroute de Fonderie, Machinerie, &c., &c.

Avis Public est par les présentes donné que le soussigné offrira en vente par encan public, à la place d'affaires du failli, dans le village de Longueuil,

*Lundi, le Troisième jour de Novembre, A. D. 1873,*

Les biens meubles ci-après mentionnés, appartenant à la succession du failli, savoir : Poêles finis et non-finis, 100 Tonnes de Sable à moulure, Matériels, Models, Engin à Vapeur, Bouilloires, Pompes, Arbres de Couche, Courrois, etc., etc. Le tout sera offert en vente en un seul lot. (en bloc), suivant les estimations de l'inventaire, à tant dans la piastre. Montant total, environ $10,000.

On peut voir l'inventaire et obtenir d'amples informations, en faisant application à TYRE, PERKINS & LAJOIE, No. 97, Rue St. Jacques, dans la Cité de Montréal.

Conditions publiées le jour de la vente.

Vente à MIDI.

JAMES TYRE, Syndic,
No. 97, Rue St. Jacques.

Montréal, 18 Octobre 1873. 1—36

## VENTE PAR ENCAN.

*PAR JOHN J. ARNTON.*

AUJOURD'HUI.

GRANDE CHANCE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE

Sera vendu par Encan Public, aux Salles d'Encan du soussigné, No. 79, Rue St. Jacques, pour un terme de trois ans et demi ou cinq ans et demi à dater du PREMIER NOVEMBRE prochain ; le loyer de la propriété située au coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel et en dernier lieu occupée comme Magasin d'Epiceries par William McGibbon, Ecuier. La maison vient d'être réparée, et contient deux Magasins ainsi que de superbes Chambres aux second et troisième étages.

Vente à DIX heures.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser au soussigné, au St. Lawrence Hall,

AUGUSTE QUESNEL,
Ou à
JOHN J. ARNTON, Encanteur.
21

VENTE PAR ENCAN.

Harengs Prime du Labrador.

Sur le QUAI, MERCREDI prochain, le 22 courant, la cargaison de la Goëlette *NOTRE-DAME DE BONSECOURS*, comprenant :—

850 Quarts } Harengs Prime du Labrador,
350 ½-quarts. }

Pour le compte de MM. LORD, MAGOR & MUNN.

Vente à DIX heures ET DEMIE précises.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.
37

IMPORTANTE VENTE COMMERCIALE DE

Fruits de la Nouvelle Récolte

Ex "STRATHEDEN," "BRITISH QUEEN," et "STRATHTAY," de Malaga et Denia, et un assortiment général

D'Epiceries Anglaise et Française,

D'importation récente, pour le compte de MM. ALEX. URQUHART & Cie.,

JEUDI, 30 OCTOBRE 1873

A NEUF heures ET DEMIE.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.
37

IMMEUBLES EN VENTE.

Les Propriétés désirables suivantes seront vendues aux dates respectives

VENDREDI, 31 OCTOBRE

DEUX RÉSIDENCES en BRIQUES semi-détachées, Avenue Dorchester ; positions splendides.

UN MAGNIFIQUE LOT attenant à la propriété des Sœurs, Rue St. Urbain et en face du Nouveau Parc.

UNE FERME d'environ 90 arpents avec maison de ferme, granges, &c., sur le chemin de la Côte St. Luc, connue sous le nom de "Robinson."

LUNDI, 3 NOVEMBRE

UNE PROPRIÉTÉ appartenant à la Succession de WM. McGIBBON, sur la Rue Guy.

MARDI, 4 NOVEMBRE

LE BLOC très-désirable formé par les Rues St. Laurent, St. Charles Borromée et Mignonne, sera vendu par autorité de justice pour la Succession VOYER.

Et vers le milieu de Novembre :

LA FERME de prix à la Longue-Pointe, appartenant à la Succession de feu SIR GEO. E. CARTIER, Baronnet.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.
37—u

ESSAYEZ LES

CIGARES

O. K.

23 Mai. 214—a k

RESTAURANT E. L. ETHIER.

*Coin des rues St Denis et Champ de Mars*

En remerciant le public du généreux encouragement que j'ai eu depuis l'ouverture du Restaurant, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de l'agrandir double, les salons sont spacieux et richement meublées.

La cuisine et le service ne laisse rien à désirer.

N.B.—Le Restaurant sera fermé le Dimanche.

E L. ETHIER, Propriétaire.
3 septembre.—13 tm

Huitres ! OYSTERS. Huitres !

Caraquettes, Malpeck, Bouctouche, Shédiac et St. Simon.

Comme les années dernières, je suis prêt à fournir les huitres ci-dessus aux restaurateurs, aux amateurs et au public en général. Laisser l'adresse au soussigné, Quai de la Compagnie du Richelieu.

C. FOURNIER.
6 Octobre. 21—r

HUITRES ! HUITRES ! !

Les soussignés ayant été nommés agents pour la vente des HUITRES DU GOLFE, sont prêts à fournir toutes sortes d'Huitres à demande.

UNE BARGE chargée de 600 QUARTS D'HUITRES en très-bon ordre, vient d'arriver au Quai Bonsecours, à vendre en quantité pour accommoder l'acheteur.

J. E. LAREAU & CIE.,
Rue St. Paul, 39 et 41 près des Casernes
Montréal, 6 octobre 1873. 24—tm k

A VENDRE

47 Boucauts }
87 Qr-caques }
52 Octaves } BRANDY DE GÉRIN.
800 Caisses }

82 Paniers CHAMPAGNE, Fleur de Sillery, pintes.
17 " do chopines
168 Caisses CHAMPAGNE, "Peralo," pintes et chopines
294 " CLARET, 1868
160 " VIN BLANC DOUX
50 " NEAULX PIC
200 " SPARKLING MOSELLE, pintes
165 " do do chopines
209 " CHAMPAGNE, Carte d'Or, "Peralo" pintes
100 " do do "Peralo" chopines
11 Qr-caques VERMOUTH.

300 CAISSES DE *LIQUEURS FRANCAISES assorties*

A. & A. B. CHARLEBOIS.
16 oct.—ds 33

## VENTE PAR ENCAN.

*PAR BENNING & BARSALOU.*

VENTE PAR ENCAN

D'un assortiment important d'étoffes de laine résistantes.

Dans l'affaire de

MACFARLANE, THOMSON & CIE,

FAILLIS,

Les soussignés ont reçu avis de vendre aux magasins récemment occupés par les faillis, Nos. 52 et 54, Rue St. Henri, LUNDI, le 27 courant, l'assortiment de Tweeds et d'étoffes de qualité supérieure, comprenant une quantité considérable de Patrons bien assortis et convenables à la saison actuelle. L'assortiment sera vendu par lots propres au commerce, vu que le tout doit être vendu sans réserve C'est une occasion exceptionnelle pour les marchands de se procurer des marchandises de première classe à des bas prix.

Aussi, par l'autorité de la Cour,

Le Bail non expiré de deux ans et demi des prémisses ci-devant en la possession des faillis.

ET DE PLUS

Deux magnifiques Coffres-Forts avec accessoire de Bureau.

Conditions : 4 mois, avec billets acceptables endossés.

Vente à DEUX heures,
BENNING & BARSALOU, Encanteurs,

Permission de visiter accordée par John White, Syndic. 36

CHAMPAGNE

*Veuve Clicquot Ponsardin.*

La première consignation (200 caisses) de ce VIN célèbre, maintenant en débarquement, est en vente chez

DUFRESNE & McGARITY,
Seuls Agents pour le Canada.

AUSSI,

Venant d'être reçu, un assortiment complet de Marinades de CROSSE & BLACKWELL, Sauces, Confitures, etc.

221, RUE NOTRE-DAME.
11 oct.—35 r

CHEAPSIDE,

437 et 439, RUE NOTRE - DAME.

*Achats d'Automne !*

*Achats d'Automne !*

Un grand nombre de personnes se demandent avec embarras à quel magasin elles iront faire leurs achats d'automne !

A cela nous leur dirons :

Allez au "Cheapside" et vous trouverez le plus grand et le plus splendide assortiment de marchandises sèches, à des prix tellement bas qu'ils surprennent tous ceux qui ont occasion de visiter le magasin.

Allez au "Cheapside" où vous trouverez un grand assortiment consistant en Etoffes à robes :

Drap Impératrice pure laine à 30, 37, 40, 50 et 60 cents
Satin de Chine pure laine à 40, 50 et 60 cents.
Repps français pure laine à 50 et 75 cents.
Do do soie et laine, $1.25, large.
Drap "Camlet" à 35 et 40 cts pure laine.
Et un grand assortiment d'autres étoffes à robe variant de 20 cts à 50 cents.

*Alpaca noir ! Alpaca noir !*

Le nouvel Alpaca noir "Lion brand", le meilleur noir et le plus renommé pour la durée et l'élégance du lustre vendu à 20, 25, 30, 35, 40, 45c jusqu'à $1.00 la verge.

Aussi un grand assortiment d'étoffes à robe pour deuils tels que :

Drap Impératrice, Satin de Chine, Serge satinée, Repps, Merinos français, Paramatha, Thibet, Drap Henriette, Cobourg français et anglais, Drap crêpé, Barathea, Cordé de Perse, Cordé de Russie, Cordé Victoria, variant de 25c à $1.25 la verge.

Crêpe "Constand" de $2.00 à $4.50, 1½ de large.

*Flanelles ! Flanelles !*

Flanelle rouge "Lancashire" Saxonne et canadienne à 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60 cents
Blanche "Welsh" Lancashire, Saxonne et Canadienne de 20 cts à $1.25.
Flanelles à chemises de 30 cts. à 50 cts.
La célèbre flanelle grise de "Chambly de 35 à 65 cents.

*Fournitures de Maison !*

Coton blanc à drap, 30, 35, 40, 45, 50, 60 et 75 cents.
Coton jaune à drap, 23, 25, 30, 35, 40, 45, et 50 cents.
Coton à oreiller de 15 à 30 cents.
Couvrepieds blancs, en frappé de $1.50 à $5 00.
Couvrepieds "Vienne" blancs, $4 à $6.
Do do couleur $3.50 à $6.
Do do avec frange, $4, $5 et $6.
Couvrepieds de couleur, $1, $1.25, $1.50, $1.75, $2.00 et $2 50.
Coutils à 12½, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45c.
Coton jaune de 8 cts à 15 cents.
Coton blanc Horrockses, 10 cents.

*Winceys ! Winceys !*

Winceys assortis variant de 10 à 30 cents
Un grand assortiment de Tweeds de 40 cents à $2.00 la verge.
Caleçons et chemises tricotés pure laine de 75 cts valant $1, et un bon assortiment à $1.00, $1.50, $1.75, $2.00, $2.25, $2.50.
Bas et Chaussons en laine de tout prix.
Collerettes en laine, Cravates, Crémones, Nuages, Gilets pour Messieurs, Gilets "Garibaldi" pour Dames et enfants, en grande variété et à des prix excessivement bas.
Collets en toile pour Dames et Messieurs
Poignets do do do
Collets en dentelle, Collets en net, Cols et Cravates pour Messieurs et une variété infinie de marchandise de fantaisie.
Aussi un grand assortiment de Jupons en wincey, en drap "Camlet", en drap, en feutre et piqués vendus à des prix plus bas qu'en gros.

Toutes ces marchandises garanties en bon ordre, nouvelles et du dernier goût, choisies sur les meilleurs marchés européens et vendues à petite avance.

Aller visiter le "Cheapside" et vous serez satisfaits des prix et de la qualité des marchandises.

*CHEAPSIDE*, 437 et 439, rue Notre-Dame.

A. A. MURPHY, Propriétaire
26

ON VIENT DE DEBALLER ! !

Ex "*DELTA*" et "*CINGALESE*,

Un grand assortiment de

GANTS DE FEUTRE.

Doublés en mouton,
Doublés en laine, et
Doublés en chomois.

GRANDEURS :

7, 8, 9 & 10.

AUSSI,

Un bel assortiment de GANTELETS en peau de daim, MITAINES et GANTS DE KID doublés.

DES GANTS DE KID BLANCS ET *LAVENDERS* de toutes grandeurs

CHEZ

SMITH & LEISHMAN,
Fournisseurs en Gros de Messieurs,
20, — RUE STE. HÉLÈNE, — 20

11 Octobre. 29—tt

# COMMERCE.

{ BUREAU DE "LA MINERVE," Montréal, 20 Oct. 1873.

Temps pluvieux.

MARCHE MONETAIRE

Montréal, 20 Oct. 1873.

L'or ouvert à 108¾ et monté à 000 et fermé à 108¾.

Greenbacks ont été achetés de 7¾ à 8 et vendus de 0 à 8¼.

Change sur New-York vendu de 7¼ à 00.

Change sur Londres de 6¾ à 7.

Traites d'Or pair à ¼ prime.

Argent Américain de 0 à 10.

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

| STOCKS. | VALEUR. | Derniers div. semi-annuels. | Vendeurs. | Acheteurs. |
|---|---|---|---|---|
| | | P.c. | P.c. | P.c. |
| Banque de Montréal | 200 | 8 p.c. | 181 | 182 |
| Banque Ontario | 40 | 4 p.c. | 107 | 109 |
| Banque de l'A. B. du Nord-Ouest | 45 | 4 p.c. | | |
| Banque de la Cité | 100 | 3 p.c. | 99½ | 99 |
| Banque du Peuple | 50 | 4 p.c. | 103 | 104 |
| Banque Molson | 50 | 4 p.c. | 105 | 106 |
| Banque de Toronto | 100 | 6 p.c. | 120 | 120½ |
| Banque Jacques-Cartier | 100 | 4 p.c. | 109 | 111 |
| Banque des Marchands | 100 | 6 p.c. | 111½ | 112 |
| Banque des Townships | 50 | 4 p.c. | 110 | 108 |
| Banque de Québec | 100 | 4 p.c. | 111½ | 00 |
| Banque Nationale | 50 | 4 p.c. | | L F |
| Banque Union | 100 | 4 p.c. | 102 | 103 |
| Banque des Artisans | 50 | 4 p.c. | | L F |
| Banque Royale du Canada | 50 | 4 p.c. | 98½ | 97 |
| Banque Canadienne Commerce | 50 | 4 p.c. | 120 | 120½ |
| Banque Métropolitaine | 50 | 4 p.c. | 101 | 99 |
| Banque de la Puissance | 50 | 4 p.c. | | L F |
| Banque d'Hamilton | | | | 98 |
| Mariline | | | | L F |
| Banque d'Echange | 100 | 4 p.c. | 104 | 105 |
| Intercontinental Com | 100 | | 70 | 80 |
| Huron Copper Bay | | 5 p.c. | 80 | 90 |
| Cie de Nav. Richelieu | 100 | | 97 | 98 |
| M & Champ., Bons 8 p.c. | | | | 90 |
| 100 8 p.c. Sterling | | | 99½ | 98 |
| Cie Télégraphe Mutuelle | 10 | p.c. | 21½ | 19 |
| Cie Télégraphe de la Baie | | | | |
| Cie Navigation Richelieu | 100 | 5 p.c. | 100 | |
| Cie de Colonisation | 50 | 4 p.c. | 88 | 85 |
| Cie des Chars Urbain | 50 | 6 p.c. | | |
| Cie du Gaz de la Cité | 40 | 4 p.c. | 150 | 155 |
| Merchant's Exchange | 50 | 4 p.c. | | |
| Montreal Invest. Ass. Stock | 50 | 4 p.c. | | |
| Crédit Foncier | 40 | 5 p.c. | | |
| Canadian Rolling Stock Co | 100 | 5 p.c. | 95½ | 97 |
| Canada Equipment Coy | 100 | | 100 | 99½ |
| Canada Engine & Mach Co | 100 | 5 p.c. | 77½ | |
| Canada Cotton Manufg Coy | | | 110 | |
| Cie d'Assurance de Québec | | | | |
| Mont. Warehousing Co | | | | 80 |
| Dominion Rolling Mill Co | | | | 340 |
| North American Car Co | | 6 p.c. | | 90 |
| Cornwall Manufact. Co | | | | 80 |
| Stock de la Puissance | | | 105 | 104 |
| Bons de la Puissance | | | | |
| 10ds. du Gouvt 6 p. c. 6 ans | | | | |
| 10ds. du Gouvt 5 p. c. 8 ans | | | | |
| 10ds. du Gouvt 5 p. c. 20 | | | | |
| Bons du Havre 6 p.c. | | | 99½ | 98 |
| Bons de Corporation 6 p.c. | | | 97 | 98 |
| Bons de l'Aqueduc | | | 97 | 98 |
| Bons de la Corporation 7 p.c. | | | 101 | 104 |
| Bons de la Corporation 6 p.c. | | | 99 | 100 |

CHANGES.

| | | |
|---|---|---|
| Banque de Londres, 60 jours | 107 | 107½ |
| Traites sur Or, 30 | 6 | 6¼ |
| Or des New-York, à vue | 108 | 108¼ |

RENTES QUOTIDIENNES

Ventes cette avant-midi :

Banque de Montréal — 10 rapportées à 183¾.

Banque des Marchands — 20 rapportées à 110¾.

Banque de Commerce — 25 rapportées à 120½.

Stock de la Corporation, 7 p c — $3000 à 110.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal — 13 à 183½, 7 à 183¾, 10 à 183½, 3 à 183¾, 13 à 183½.

Banque de la Cité — 25 à 99¾, 15 à 99¾, 10 à 99½.

Banque des Townships de l'Est — 20 rapportées à 109½.

Télégraphe de Montréal — 25 à 210, 100 à 210, 25 à 210¼, 25 à 210½.

C. & G. G. GEDDES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Bâtisses de la Banque d'Epargnes.
Rez-de-chaussée.

Montréal, 20 Oct. 1873.

## NAVIGATION

INFORMATIONS GENERALES.

PORT DE MONTREAL.

Montréal, 20 Octobre 1873.

ARRIVAGE.

Navire City of Quebec, de Londres.
Barque Euclid, de Marseilles.
Navire Lake Ontario, de Liverpool.
SS Prussian, de Liverpool, cargaison générale.
SS. Lido, de Grace Bay.
Barque Ruby, du Port Caledonia, charbon.
Barque Strathelen, de Malaga, fruit.
Goélette Arch Druid; de Londres, sur l'est.
Goélette N.D. de Bonsecours, du Labrador, hareng.

DEPARTS.

Barque Mary Lowerison, de Londres, blé et farine.

Télégraphies Spéciales de "LA MINERVE."

New-York, 20.

Les steamers *City of Brooklyn* et *City of Richmond*, sont arrivés de Liverpool.

Queenstown, 20.

Le vapeur *Adriatic* est arrivé de New-York et le vapeur *Polynesian* de Québec.

Plymouth, 20.

Le vapeur *Batsatia*, est arrivé de New-York.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montreal, 20 Oct. 1873.

FARINE—Reçu 5,893 qrts ; ventes 3,100 qrts. Marché tranquille. Le blé était cote en hausse sur Chicago aujourd'hui. On n'a pas reçu les prix de Liverpool ce matin, vu que les fils télégraphiques de New-York sont rompu, comme le montrent les dernières dépêches du câble :—

| | 20 Oct. 3 00 p m | | | 18 Oct. 2.00 p m | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | s. | d. | s. | s. | d. | s. |
| Farine | 26 | 0 | 28 | 0 | 26 | 0 |
| Blé rouge | 11 | 2 | 12 | 0 | 11 | 2 |
| Rouge d'hiv. | 11 | 9 | 12 | 0 | 11 | 9 |
| Blanc | 12 | 5 | 12 | 6 | 12 | 5 |
| Club | 12 | 9 | 13 | 0 | 12 | 9 |
| Blé-d'inde | 00 | 0 | 31 | 6 | 31 | 6 |
| Orge | 0 | 0 | 3 | 6 | 0 | 0 |
| Avoine | 0 | 0 | 3 | 4 | 0 | 0 |
| Pois | 00 | 0 | 40 | 0 | 00 | 0 |
| Seigle | 00 | 0 | 71 | 6 | 00 | 0 |
| Sarrasin | 00 | 0 | 41 | 6 | 00 | 0 |
| Bœuf | 00 | 0 | 79 | 0 | 00 | 0 |
| Viande fumée | 00 | 0 | 38 | 0 | 00 | 0 |
| Suif | 00 | 0 | 40 | 0 | 00 | 0 |
| Fromage | 00 | 0 | 67 | 0 | 00 | 0 |

Les affaires ont été tranquille ce matin, aux cotes de samedi. Ventes : 50 quarts supérieure extra à $6 50, 100 qrts extra à 6.30, 100 do à 6.35 ; 200 quarts de goût à $6.17½ ; 350 do à 6.20 ; 100 do à 6 25, 100 qrts superfine forte de boulangers à $6.15 ; 100 do à 6 25 ; 100 do à $6.30 ; 300 qrts moyenne à $6 05 ; 300 qrts brillante à 6.00, 200 qrts ordinaire du Canada à $5.80 950 do à $5 90, 50 qrts fine à $5.15 ; 100 do à 5 20, et 50 do à $5.25. Farine en sac aux dernières cotes.

FARINE, par quart de 196 lbs :—

| | $ c | | $ c |
|---|---|---|---|
| Supérieur Extra | 6 75 | à | 6 80 |
| Extra | 6 30 | à | 6 40 |
| De goût | 6 15 | à | 6 25 |
| Supérieure ordinaire (Blé du Canada) | 5 80 | à | 5 90 |
| Supérieure de blé de l'Ouest (Canal Welland) | 5 80 | à | 5 85 |
| Marques de la Cité Supérieure (nouvelle récolte) | 5 85 | à | 5 90 |
| Supérieure des Etats de l'Ouest | 5 80 | à | 5 85 |
| Forte pour Boulangers | 6 10 | à | 6 35 |
| Supér. du Canada No 2 | 5 30 | à | 5 40 |
| Fine | 5 10 | à | 5 20 |
| Moyenne | 4 00 | à | 4 25 |
| Recoupes | 3 50 | à | 3 75 |
| Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs | 2 70 | à | 2 80 |
| Farine en sac de la Cité | 3 05 | à | 3 00 |

BLE, par minots de 60 lbs.—Marché tranquille. Pas d'affaires rapportées.

FARINE D'AVOINE, par qrt de 200 lbs.—Marché lourd à 4 75 à 5 00 selon la qualité.

SEIGLE, par minot de 56 lbs.—Nominal de 54c à 54½c pour cargaison.

ORGE, par minot de 48 lbs.—Tranquille Les cotes sont $1 00 à $1.10

POIS, par minot de 66 lbs.—Quotations sont : 80c à 82½ par minots de 66 lbs, et 75c à 77½ par 60 lbs.

AVOINE, par minot de 34 lbs.—Tranquille de 33c à 35c.

SARRASIN, par 56 lbs—Tranquille de 40 à 40½, Vente 0 0 qrts à 000.

FROMAGE, par lb — Marché ferme, bon de manufacture à 11½ et 11¾ de choix de 12 à 12½c.

BEURRE, par lb—Marché tranquille ; Quotations nominales ; ventes du Ouest en magasin 00c à 00c, 00c à 18c pour du Ouest et de 19½ à 20½ pour bon et de choix de 21½ à 22c.

LARD par quart de 200 lbs.—Marché tranquille ; vieux mess, $17.00 à $17,50 ; nouveau mess du Canada, $18 50 à $00.00 ; mess mince, $17.25 à $17.50.

ALCALIS, par 100 lbs — Potasse ferme, premiere de 6 10 à 6.15, Perlasse tranquille, premieres $0.00 à $7.15.

AVIS DE L'OUEST.—Les dernieres avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui :—

Chicago, 20 Octobre, 10.00 a.m. —Blé ferme de $1.04½ à $1.04¾ pour novembre.

10.20 a m — Blé plus ferme et plus actif de $1.04¾ à $1.04¾ pour novembre.

Blé-d'inde plus ferme à 39½c pour novembre.

00.00 a m.—Reçu : Farine 8,725 qrts ; Blé, 143,000 mts ; Blé-d'inde, 174,000 do ; Avoine, 118,000, Seigle, 6,000, Orge, 46,000 do.

Expédiés : Farine, 9,272 quarts, Blé, 135,000 mts ; Blé-d'inde 217,000 do ; Pois, 00,000 ; Avoine 66,000 do ; Seigle, 2,000 ; Orge, 26,000.

10 50 a.m.—Blé irrégulier de $1.04¾ à $1.04½ pour novembre ; $1 05¼ pour décembre ; nominal $1.06 pour octobre.

Blé-d'inde tranquille et ferme à 39½c novembre ; 40½c pour décembre.

Fret nominal ; 6d à 6½c jusqu'à Buffalo.

Milwaukee, 20 Oct, 9.40 a.m.—Blé ferme No. 1, $1.13 ; No 2, $1.10½ au comptant ; $1.09 pour novembre.

10.00 a. m.—Blé tranquille ; No. 1, 1.13½ ; No 2, 1.10½ au comptant, 1.09½ pour Novembre.

Frêts, 6½ à 12½c.

Reçus, 156,000 mts. Expédiés, 142,000 do.

FINANCE

| | 20 Oct. | | 18 Oct. |
|---|---|---|---|
| Or, 10 a. m | | Change | |
| Or, midi | | Change | |

ESCOMPTE PAR LE GRAND-TRONC.

20 Oct.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Blé, mts | 13650 | Esprit de Vin, caques | 54 |
| Farine, qts | 2100 | Whiskey, cqs | |
| Alcalis, qts | 14 | Saindoux, qts | |
| Pois, mts | | Bœuf, qts | |
| Avoine, mts | | Suif, qts | |
| Farine d'avoine, qts | | Oliçake, qts | |
| Farine de blé-d'inde, qts | | Orge, mts | 2000 |
| Beurre, lbs | 1196 | Empois, bts | 500 |
| Fromage, bts | 7152 | Seigle, mts | |
| Lard, qrs | | Viande fumée | |
| Whisky et Eau, | 17 | bts | |
| Tabac bots | 43 | Porc abattu | |

REÇU PAR LE CANAL LACHINE.

20 Oct.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Blé mts | 64101 | Farine, qts | 3793 |
| Blé-d'inde | | Farine d'av | 100 |
| Fromage, bts | | Alcalis, qts | 5 |
| R'ix Cuir | | Beurre, lbs | 46 |
| Tabac, bots | 10 | Viande fumée, bts | |
| Bœuf, qts | | Pois, mts | |
| Suif, qts | | Lard, qts | |
| Saindoux, qrs | | Jambon, bts | |
| Farine de blé-d'inde, qts | | Peaux vertes | |

Produits reçus par le Chemin de Fer du Grand-Tronc et le Canal Lachine pour la semaine dernière, et pour la semaine correspondante de 1872 :—

| | C. de F. G. T. | | Canal Lachine | |
|---|---|---|---|---|
| | 18 Oct. 1873. | 19 Oct. 1872. | 18 Oct. 1874 | 18 Oct 1874 |
| Blé, minots | 885 0 | 76930 | 43,550 | 34,828 |
| Blé-d'Inde | | | | 217670 |
| Pois, | 3400 | | | |
| Avoine, | 800 | | 540 | |
| Orge, | 92 0 | | 800 | |
| Seigle, | | | | |
| Farine, quarts | 12900 | 22354 | 24270 | 11982 |
| Fr. d'Avoine & de Blé-d'Inde | 100 | 550 | 100 | 200 |
| Alcalis, qts | 16 | 194 | 90 | 59 |
| Beurre, lbs | 6577 | 10454 | 284 | 256 |
| Fromage, bts | 1207 | 7358 | 1.57 | 2178 |
| Lard, quarts | | 151 | | 6 |
| Beef, qts & lbs | | | 52 | 10 |
| Saindoux, qrts | | 50 | 125 | 55 |
| Suif, qts | | | | 11 |
| Pétrole, qts et caisses | | | | |
| Cuir, rouleaux | 131 | 527 | 121 | |
| Pores abattus | | | | |
| Whiskey et Eau, qrts | 145 | 245 | 75 | |
| Tabac, colis | 39 | 79 | 24 | 100 |
| Viande fumée | | 40 | 500 | 302 |
| Jambons colis | | | | |
| Lards, colis | | | | |
| Empois, bts | | | | |

MARCHE DE NEW-YORK

Par télégraphe.

New-York, 20 Oct. p.m.

Farine—Ferme ; reçu 00,000 quarts, ventes 9,000 qrts, de 5.30 à 5 80 pour sup. de l'état et de l'Ouest ; 6.30 à 7.00 pour communs à choisie extra de l'état ; 6.00 à 7.00 pour communs à choisie extra de l'ouest ; 0 00 à 0.00 pour R. H. O.

Farine de Seigle — Tranquille et sans changements ; reçu 000 quarts ; ventes 000 quarts : 0 00 à 0.00.

Blé—Tranquille ; reçu 23,000 minots ; ventes 85,000 minots, 0.00 à 0.00 pour blanc de l'Ouest ; 0 00 à 1 41 pour No 2 Milwaukee, 1.36 à 1.37 pour No. 2 de Chicago, 1 52 pour rouge d'hiver et de l'ouest.

Seigle—Tranquille, reçu 10 000 minots ; ventes 00,000 minots ; de 89c à 91 pour nouveau mêle de l'Ouest.

Blé-d'inde—Ferme, reçu 273,000 minots, ventes 91,000 minots, de 59 à 59½c pour nouveau mêlé de l'ouest ; 00 par chemin de fer ; 60c à 60½ sous voile ; de 59c pour fort mêlé et jaune de l'ouest.

Orge—Marché lourd et sans changement ; reçu 41,000 minots ; ventes 9,000 minots ; 1 30 pour de l'Etat à deux rangs ; 0.00 pour do à 4 rangs.

Avoine—Ferme ; reçu 98,000 minots ; ventes 26,000 minots : de 00c à 00c vieille mêlé de l'Etat : 50 à 52c nouvelle mêlée de l'Ouest sous voile, 00 à 00. pour noire de l'Ouest, de 52c à 54c pour blanche, et de 00 à 00c pour de l'Etat.

Lard — Lourd ; reçu 00 qts ; $15.75 à 00.00 pour nouveau mess, et 00.00 à 0.00 pour vieux.

Saindoux—Marché lourd ; de 8½ à 8½ pour fondu à la vapeur ; 8½ à 0 au chaudron.

Beurre—De 31c à 35c.

Fromage—De 13½ à 14.

Pétrole — Crue de 5½ à 0 raffiné de 16½ à 16¾.

Chicago, 20.

Porc—Reçu, 4,802 ; Expédiés, 7,094

MARCHE DE CHICAGO.

(Par télegraphe.)

Chicago 20 Oct.

Farine tranquille et sans changement ; extra du printemps de 5.00 à 6.50.

Blé.—Marché actif et en hausse et ferme ; ventes du No. 2 du printemps de 1.05 à 1.06 au comptant ; ventes du No 1, Nord-Ouest, du printemps, de 1.10 à 1.11 ; ventes du No. 3 du printemps, de 99c à 1.01 ; rejeté à 94c.

Blé-d'inde—Marché actif et en hausse, ouvert tranquille et fermé en bonnes demandes ; ventes du No. 2 mêlé, à 38c au comptant ; rejeté à 37c.

Avoine—Marché ferme ; ventes à 32½c pour au comptant ; rejeté à 29c.

Seigle — Marché ferme ; ventes de 64c à 65c.

Orge—En bonnes demandes, de 1.32 à 1.33 pour le No. 2 d'automne ; de 1.01 à 1.03 pour le No. 3 du printemps.

Provisions—Tranquille et faible

Lard—tranquille, à 14.00 au comptant ;

Saindoux—Ferme, ventes de 7½ à 7¾ au comptant.

Viande hachée.—Tranquille.

Fret—Pour blé-d'inde à Buffalo à 6 ; blé à 6½c.

Reçu—9,000 quarts farine, 142 000 mts blé, 165,000 minots blé-d'inde, 117 000 minots avoine, 5,000 minots seigle, 46,000 minots orge, 0,000 porcs.

Expédiés — 10 00 quts farine, 149 000 mts blé, 29 000 mts blé-d'inde, 58 000 mts avoine, 2 000 minots seigle, 26 000 mts orge.

MARCHES EUROPEENS.

(Par telegraphe.)

Liverpool, 20

Coton—Ventes aujourd'hui, 7200 balles tout américain.

Pétrole raffiné à 1½ p par gal.

Londres, 18.

Suif—De 42s à 42s 6d.

Anvers, 20.

Pétrole—A 39½.

Paris, 20.

Rentes à 58 francs 30 centimes.

Liverpool, 20.

Coton, tranquille ; Uplands, 9¼ à 9¾ ; Orleans 9¾ à 9½

Les ventes de coton, aujourd'hui, ont été de 14,000 balles, dont 2,000 pour spéculations et exportations.


R. W. COWAN,

CHAPELIER ET MANCHONNIER,

Coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre

2 octobre.—r 21

$5 à $20 par jour. Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresse G. STINSON CO., Portland, Maine.

1 Mai 204

LIVRES DE MEDECINES.

J. B. ROLLAND & FILS,

Viennent de recevoir une collection complète de Livres de Médecine importés sur la recommandation des Professeurs du Collége de Médecine Victoria.

J. B. ROLLAND & FILS,
Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent

14 oct.—31

TRANSPORT DES MALLE

BUREAU DES POSTES, Montréal, 10 Oct. 1873

| Distribuées A. M. | Distribuées P. M. | MALLES. ONTARIO. | Levées. A. M. | Levées. P. M. |
|---|---|---|---|---|
| | | Rivière Ottawa par route | 8.00 | |
| 2.00 | | Ottawa par chemin de fer (a) | 7.15 | 6.45 |
| 11.30 | | Province d'Ontario (a) | 7.15 | 0.45 |
| | | QUEBEC. | | |
| 8.30 | | Québec Trois-Rivières et Sorel, par vapeur | | 5.00 |
| | | Lassec, par chemin de fer | | 7.00 |
| | | Townships de l'Est, C P R Rivières, Assabaska et Rivière du Loup | | 7.00 |
| 8.30 | | St. Rémi et Beauharnois | | 2.00 |
| 7.30 | 7.30 | St. Hyacinthe, Sherbrooke, | 8.00 | 2.00 |
| 10.00 | | St. Jean et le Jonction du chemin de fer Vermont | | 2.30 |
| 10.30 | | Shefford et les Comtés S E | | 2.15 |
| | | MALLES LOCALES. | | |
| 11.30 | | Beauharnois (route) | 6.00 | |
| 9.30 | | Chambly et St. Césaire | 7.45 | 3.15 |
| | | Contrecœur, Varennes et Verchères | | 1.30 |
| 1.00 | | Côte St. Paul et Tanneries Ouest | 10.30 | |
| 11.00 | | Hemmingford | 6.00 | 2.00 |
| 10.30 | 5.45 | Huntingdon | 6.00 | 2.00 |
| 9.30 | 3.00 | Lachine | 6.00 | 2.15 |
| 10.00 | | St. Lambert | | 2.15 |
| 9.30 | 7.15 | Laprairie | 6.00 | 1.30 |
| 11.30 | | Longueuil | | |
| | | N Glasgow et Sault Recollet | 7.00 | |
| | 5.15 | Terrebonne et St. Vincent | 7.00 | 3.00 |
| 8.30 | 5.00 | Pointe St. Charles | 8.30 | 3.00 |
| | 1.30 | St. Eustache, St. Scholastique et Baie Rivière | 7.00 | |
| | | St. Jerome, Ste. Rose et Ste. Thérèse | 7.00 | |
| | 1.30 | St. Jean et Station St. Armand | 9.00 | 3.30 |
| 8.00 | | Trois Rivières par la Rive Nord | | 1.15 |
| | | PROVINCES MARITIMES | | |
| | | Nouveau-Brunswick, N. E. et I P E | | 3.15 |
| | | Halifax, N E | | 3.00 |
| | | Les malles pour Terre-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera toute les mardis alternativement à partir du 1 Octobre. | | |
| | | ETATS-UNIS. | | |
| 8a 30p | | Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre excepté le Maine | 7.45 | 3.30 |
| 8a 30p | | New-York et les Etats du Sud | | 3.30 |
| 7a 30p | | Island Pond, Portland et le Maine | | 12a47 |
| 8 a 11 | | Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba | 7.15 | 6.45 |

INDES OCCIDENTALES

Lettres etc., payées d'avance via New-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles.

Pour Havane et ports occidentaux via Havane, tous les Lundi P. M.

Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 28ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne...Vendredi

Par la ligne Cunard à Boston.....

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 8.00 A.M., et 7.30 P.M.

Du ouverts jusqu'à 3.30 P.M., 8.00 P.M.

Les autres correspondances doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boites à lettres dans les rues sont visitées à 9.00 a.m., 1.00 p.m., 5.00 p.m. et 8.00 p.m.

Le Dimanche à 4.00 p.m.

1873 — 1873

*Compagnie de Navigation de Laprairie.*

Le et après LUNDI, le 29 SEPTEMBRE, jusqu'à avis contraire, le vapeur "LAPRAIRIE," capt. Demers, fera deux voyages par jour, les Dimanches et fêtes exceptés.

| De Laprairie, | De Montréal, |
|---|---|
| 7.30 A.M. | 8.30 A.M. |
| 10.30 A.M. | 3.30 P.M. |

J. BROSSEAU,
Secrétaire.

26 Septembre 1873. 17—z k

1873. — 1873.

*Arrangements d'Automne.*

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE.

Ligne Directe de la Malle Royale pour Beauharnois, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto, et Hamilton, *sans transbordement.*

Cette magnifique ligne comprend les vapeurs de première classe suivants, savoir

| | | |
|---|---|---|
| CORSICAN, [composite] | Capt. | Sinclair. |
| SPARTAN, | " | Capt. Dunlop. |
| CORINTHIAN, | " | Capt. Farrell. |
| PASSPORT, | " | Capt. Sherwood. |
| BAVARIAN, (neuf) | " | Capt. Carmichael. |
| MAGNET, | " | Capt. McCoy. |

Les Vapeurs de la Malle Royale partent tous les matins du Bassin du Canal, à Montréal, à 9 heures (dimanches exceptés), et Lachine à l'arrivée du convoi qui part de la Station Bonaventure à 4 1/2 P.M., pour Hamilton et les Ports Intermédiaires, communiquant directement à Prescott & Brockville avec les Chemins de Fer pour la Cité d'Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, &c. A Toronto et Hamilton, avec les différents Chemins de Fer pour Collingwood, Sault Ste. Marie, Fort William, Duluth, Stratford, London, Chatham, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Baie Verte, St. Paul et Fort Garry, et avec le vapeur "CITY OF TORONTO" pour Niagara, Lewiston, les Chutes de Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, &c.

Les Vaisseaux de cette ligne ne peuvent être égalés et d'après l'achèvement de leurs arrangements, offrent aux voyageurs des avantages que nul autre ne peut donner.

Ces bateaux traversent tous les Rapides du St Laurent, et fournissent l'avantage de voir pendant le jour le magnifique panorama que présente le Lac des Mille Iles.

Le fret se fera avec la plus grande diligence, et à des prix aussi réduits que par les bateaux de transport ordinaires.

Des billets pour tout le voyage par les chemins de fer "Great Western et Northern" sont émis à Montréal et aussi pour Omaha, Sacramento, San Francisco, sont maintenant émis aux plus bas prix. On peut s'en procurer avec toute information de Robert McEwen, au bureau du fret, coin du Canal et au bureau 177, Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Bureau de la ligne de la Malle Royale, 177, Rue St. Jacques, Montréal.

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE

Ligne de la Malle Royale.

Communication par vapeur entre Montréal, Québec, Pointe au Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle, Shédiac, Charlottetown et Pictou, et connexion par chemin de fer avec St. Jean, N. B., et Halifax, N. E.

| | | |
|---|---|---|
| S. S. SECRET | Capitaine | Davison |
| S. S. GEORGIA | " | McKenzie |
| S. S. MIRAMICHI | " | Baquet |
| S. S. ALHAMBRA | " | Angrove |
| S. S. PICTOU | " | Jack |
| S. S. FLAMBOROUGH | " | Telfer |
| S. S. HADIL | " | McKeehan |

Les steamers de la Malle Royale partent tous les matins du Bassin du Canal, à Montréal, à 9 heures (dimanches exceptés), et Lachine à l'arrivée du convoi qui part de la Station Bonaventure à 4 1/2 P.M., pour Hamilton et les Ports Intermédiaires, communiquant directement à Prescott & Brockville avec les Chemins de Fer pour la Cité d'Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, &c. A Toronto et Hamilton, avec les différents Chemins de Fer pour Collingwood, Sault Ste. Marie, Fort William, Duluth, Stratford, London, Chatham, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Baie Verte, St. Paul et Fort Garry, et avec le vapeur "CITY OF TORONTO" pour Niagara, Lewiston, les Chutes de Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, &c.

Les Vaisseaux de cette ligne ne peuvent être égalés et d'après l'achèvement de leurs arrangements, offrent aux voyageurs des avantages que nul autre ne peut donner.

Ces bateaux traversent tous les Rapides du St Laurent, et fournissent l'avantage de voir pendant le jour le magnifique panorama que présente le Lac des Mille Iles.

Le fret se fera avec la plus grande diligence, et à des prix aussi réduits que par les bateaux de transport ordinaires.

Des billets pour tout le voyage par les chemins de fer "Great Western et Northern" sont émis à Montréal et aussi pour Omaha, Sacramento, San Francisco, sont maintenant émis aux plus bas prix. On peut s'en procurer avec toute information de Robert McEwen, au bureau du fret, coin du Canal et au bureau 177, Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Bureau de la ligne de la Malle Royale, 177, Rue St. Jacques, Montréal.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

*Ligne des Vapeur de la Malle Royale*

1873 De Montréal à Ottawa 1873

COMMENÇANT LE 2 JUIN.

*PEERLESS*, [nouveau vapeur bâtimé.....Capt. A. Bowie.
*PRINCE OF WALES* " H. W. Shepherd
*QUEEN VICTORIA.* " P. Y. Macdonell
*PRINCESS*..... " P. McGawan

MONTÉE

Les passagers partant par les trains pour Lachine à 7 a.m. et 5 p.m, rencontrent les vapeurs "Prince of Wales" et "Victoria" pour Ottawa et les débarcadères Intermédiaires.

DESCENTE

Les passagers partent d'Ottawa à 7 a.m. et 5 p.m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et les débarcadères intermédiaires Bagage étiqueté. Repas et cabine extra

Les passagers laissant Ottawa par le vapeur du soir sont endroit les rapides de Lachine.

Aucun passager ne pourra s'embarquer sur le vapeur qui part le samedi soir.

Cette ligne ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'économie, et la route est une des plus pittoresques du Canada. Les touristes trouveront ce trajet charmant.

Le fret pour toutes les places qui se trouvent sur l'Outaouais est expédié avec diligence.

On peut se procurer des billets simples et des billets doubles au bureau de la compagnie, 14, rue Bonaventure, à la station du Grand Tronc, et au quai de la Reine, Ottawa.

H. W. SHEPHERD,
Président.

LIGNE DU ST. LAURENT ET DU SAGUENAY.

Le et après MARDI, le 21 du présent, les beaux vapeurs de cette ligne partiront, à l'arrivée du vapeur de Montréal, comme suit :

SAGUENAY,
LECOURS,
*Les MARDIS et VENDREDIS,*

UNION.
Capt. LAMONTAGNE,
*Les MERCREDIS et SAMEDIS,*

ST. LAWRENCE,
Capt. CHABOT,
*Les JEUDIS pour le pays renommé du Saguenay,*

Arrêtant à Murray bay, Rivière du Loup, Tadousac, et la Baie des Ha Ha !

ST. LAWRENCE,

Les SAMEDIS à 4 P.M., pour Rimouski, arrêtant à Murray Bay et Rivière du Loup.

"CLYDE,"
Capt. BERNIER,

Les MERCREDIS et SAMEDIS pour Kamouraska, arrêtant à Baie Saint Paul, Eboulements, Murray Bay et Rivière Ouelle

Billet de passage à vendre, et cabines assurées au No. 3, rue Sous-le-Fort, par M. JAMES STEVENSON, quai Napoléon ; et au Bureau des chiots, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau quai St. André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent,
Québec 14 avril 1874.

1873.

Compagnie de Navigation de Longueuil.

Le et après le 15 OCTOBRE, jusqu'à avis contraire le vapeur "*LONGUEUIL*" fera le service suivant, entre Longueuil et le Pied du courant.

Les Mardis, Vendredis et Samedis, la première traverse se fera à 6 heures du matin.

*VAPEUR LONGUEUIL.*

SEMAINE.

| De Longueuil : | | De Montréal : | |
|---|---|---|---|
| 6.00 | A.M. | 6.30 | A.M. |
| 7.00 | do | 7.30 | do |
| 8.00 | do | 8.15 | do |
| 8.30 | do | 8.45 | do |
| 9.00 | do | 9.30 | do |
| 10.00 | do | 10.30 | do |
| 11.00 | do | 11.30 | do |
| 12.00 | P.M. | 12.30 | P.M. |
| 1.00 | do | 1.30 | do |
| 2.00 | do | 2.30 | do |
| 3.00 | do | 3.30 | do |
| 4.00 | do | 4.30 | do |
| 5.00 | do | 5.15 | do |
| 5.30 | do | 5.45 | do |
| 6.00 | do | 6.15 | do |
| 6.30 | do | 7.00 | do |

DIMANCHE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 8.30 | A.M. | 9.00 | A.M. |
| 1.00 | P.M. | 1.30 | P.M. |
| 2.00 | do | 2.30 | do |
| 3.00 | do | 3.30 | do |
| 4.00 | do | 4.30 | do |
| 5.00 | do | 5.30 | do |
| 6.30 | do | 6.30 | do |

4 Oct —23 n

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE L'OTTAWA.

Les Voyages du Soir du SAMEDI du Vapeur "PRINCESS," à Carillon, ont été discontinués.

R. W. SHEPHERD,
11 Octobre. 29

AVIS.

Le et après LUNDI, le 29 SEPTEMBRE, le vapeur *BEAUHARNOIS* laissera le Bassin du Canal, Montréal, chaque jour, pour Chateauguay et Beauharnois, à 12 heures (MIDI), et Lachine à l'arrivée du train de 3 heures à Montréal.

26 sept.—um k 16

LIGNE DE LA PUISSANCE.

Cette ligne se compose des Vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à Clyde, et se propose de faire un service régulier entre LIVERPOOL et QUEBEC, pendant l'été, et entre LIVERPOOL et PORTLAND, pendant l'hiver :—

| | | | |
|---|---|---|---|
| DOMINION | 3,200 | Tonx. | En construction |
| ONTARIO | 3,200 | " | En construction |
| TEXAS | 2,350 | " | Capt. Bouchett |
| LOUD CLIVE | 3,400 | " | Capt. Urquhar |
| MEMPHIS | 2,500 | " | Capt. Melton |
| MISSISSIPPI | 2,200 | " | Capt. Danlevy |
| VICKSBURG | 2,400 | " | Capt. Pearson |
| MISSOURI | 2,150 | " | Capt. Mylius |
| ST. LOUIS | 1,824 | " | Capt. Roberts |

Les passagers de chambre et d'entrepont trouveront tout le confort désirable dans ces vapeurs, et des *billets payés d'avance sont livrés à des prix réduits à ceux qui désirent faire venir de leurs amis.*

On peut se procurer des billets dans tous le principaux bureaux du chemin de fer Grand-Tronc.

Pour fret ou passage, s'adresser à Liverpo à

FLINN, MAIN & MONTGOMERY,
Lancelot's-hay ;

A Montreal, à

DAVID TORRANCE & Cie.,
Halle aux Blés.

8 mars.—150 z k

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1873 — *Arrangements d'Eté* — 1873

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

| *Vaisseaux.* | *Ton.* | *Commandants.* |
|---|---|---|
| HABONIAN | 